



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 108 (2008), p. 115-163

Victor Ghica, Sylvie Marchand, Antigone Marangou

Les ermitages d'Abu Darag revisités.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Les ermitages d'Abū Darāğ revisités

VICTOR GHICA, SYLVIE MARCHAND, ANTIGONE MARANGOU

À la mémoire de Maurice Martin s.j.

LES ÉTABLISSEMENTS érémitiques d'Abū Darāğ ont fait jusqu'ici l'objet d'un article dû à A.L. Fontaine¹, de deux études du regretté M. Martin² et d'une brève notice épigraphique signée par J. Jarry³. C'est dire si ces modestes ermitages nichés entre les contreforts du Ġalāla Nord et la côte occidentale du golfe de Suez, après être restés longtemps ignorés⁴, ont reçu plus d'attention que nombre de sites monastiques de la vallée du Nil ou du désert Occidental.

Nous y revenons pour deux raisons. Tout d'abord pour compléter ou corriger certaines des affirmations faites par ces auteurs, ensuite pour fournir une documentation, surtout photographique, aussi complète que possible de ce site en voie de disparition. Les années 1960, quand M. Martin rejoignait 'Ayn Suḥna à vélo pour installer sa tente à côté d'un Bi'r Abū Darāğ connu uniquement par les garde-côtes, sont désormais loin. Le projet d'aménagement de la

¹ A.L. FONTAINE, «Les ruines de Bir Abou Darag sur le golfe de Suez», *BSES* 6, 1955-1956, p. 55-83.

² M. MARTIN, «Les ermitages d'Abū Darāğ», *BSAC* 18, 1965-1966, p. 139-145; *id.*, «Abou Darag dans la montagne de St Antoine», *BIFAO* 70, 1971, p. 173-189.

³ J. JARRY, «Nouvelles inscriptions coptes, grecques, arabes et syriaques de Deir Abou Hennès», *BSAC* 21, 1971-1973, p. 79-81. Une notice est également dédiée au site par St. TIMM, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit*, *TAVO* 41, II, 1984, p. 569-572.

⁴ Par J. BURTON, cf. A. FOURTAU, «Voyage dans la partie septentrionale du désert Arabique», *BSKG* 5/9, 1900, p. 533-534; Fr. BONOLA, *Sommaire historique des travaux géographiques exécutés en Égypte sous la dynastie de Mohammed Aly*, Le Caire, 1889, p. 11; par G. WILKINSON, cf. E. LITTMANN, «Nabatean Inscriptions from Egypt», *BSOS* 15, 1953, p. 1-28; par A. Fourtau, «Voyage...», *art. cit.*, p. 515-577; par C.H.O. Scaife, «Further Notes on Myos Hormos and Tadnos Fons; with Some Remarks on a Station at Bir 'Aras; on an Ostrakon from El-Heita and on Some Ruins at

Bir Abou Darag», *BFA* 4, 1936, p. 63-64; par N. Aimé-Giron, «Adversaria semitica 123. Graffiti "sinaitiques" d'Égypte», *ASAE* 39, 1939, p. 343-351; par D. Meredith, «The Roman Remains in the Eastern Desert of Egypt», *JEA* 38, 1952, p. 94-111; par E. Litmann, «Nabatean Inscriptions...», *art. cit.*; par J. Jomier, «Les graffiti "sinaitiques" du Wadi Abou Darag», *RevBibl* 61, 1954, p. 419-424.

zone de ‘Ayn Suḥna, entamé il y a une quinzaine d’années, a profondément modifié cette région, et pas seulement ses plages, comme on pourrait le croire. L’une des nombreuses conséquences est que les ermitages d’Abū Darağ, situés à guère plus d’une quarantaine de minutes de la route côtière, bien qu’ignorés du public, ont été périodiquement et scrupuleusement vandalisés. Aussi, certaines des considérations qui suivent se fondent seulement sur les clichés du père Martin, réalisés il y a quarante ans.

Ces notes concernent principalement le matériel archéologique – céramique d’une part, épigraphique d’autre part – présent en surface et visible. La visite du site a été effectuée dans le cadre de la campagne de fouilles de janvier 2003 à ‘Ayn Suḥna. À l’exception de nouvelles photographies, nous n’ajouterons à la description des sites faite par M. Martin dans son article de 1966 que quelques informations destinées à les situer plus exactement. Ces réflexions, par conséquent, portent uniquement sur les établissements situés dans la partie sud du complexe d’Abū Darağ; les installations établies légèrement plus au nord, sur les terrasses autour du petit *wādī* qui part du puits, sont déjà relativement bien documentées par l’article susmentionné d’A.L. Fontaine.

Les installations érémitiques d’Abū Darağ se trouvent dispersées dans le massif du Ġalāla Nord, entre le Wādī Abū Darağ au nord et le Wādī Qiṣayb au sud [fig. 1], à des altitudes comprises entre 69 et 106 m. L’accès à l’ensemble des ermitages se fait par une gorge étroite au débouché de laquelle se trouve un grand acacia *seyal* (N 29°28.053’; E 32°27.270’).

SECTEUR N° I

Au bout d’une dizaine de minutes d’ascension à partir de l’acacia, on rejoint la première installation, un abri-sous-roche aménagé du côté droit du défilé⁵. Il est situé à N 29°27.913’, E 32°27.094’, à une altitude de 69 m. Orientée SW-NE [fig. 2], l’anfractuosité de la paroi rocheuse est murée, côté SE, avec des pierres sèches, gréseuses, enduites par endroits de *mouna*, comme c’est le cas au-dessus de la seule fenêtre pratiquée dans le mur de pierre et donnant vers le SE [fig. 3]. La porte de l’abri ouvre vers le NE et garde encore son montant droit, enduit, lui aussi, de *mouna* [fig. 4]. L’aménagement protège donc du vent NE qui souffle sur la côte. L’intérieur forme une salle de 3 m de profondeur environ, dont la partie arrière est aujourd’hui écroulée [fig. 5]. La position de cette installation, en avant-poste des ermitages qui lui succèdent, ainsi que l’utilisation de l’enduit, fort peu employé par les Bédouins⁶, prouvent que l’on a affaire à une cellule d’anachorète. Si son exigüité surprend, il suffit de considérer la manière dont les ermites de Dayr al-Dīk ont choisi les carrières qu’ils allaient habiter : toutes celles qui étaient soit trop longues et larges, soit trop hautes, étaient évitées. M. Martin a bien formulé la logique qui gouverne l’habitat anachorétique : « l’espace où vit le moine doit rester “humain”⁷. »

⁵ Et non pas gauche, comme l’affirme M. Martin, « Les ermitages... », *art. cit.*, p. 142.

⁶ Cf. M. MARTIN, « Les ermitages... », *art. cit.*, p. 142.

⁷ *Id.*, *La laure de Dēr al Dīk à Antinoé*, BEC 8, 1971, p. 16.

SECTEUR N^o 2

De cet abri, on parvient, en trois minutes d'escalade d'un escarpement couvert d'éboulis sur un plateau qui abrite un ensemble de trois structures. Malgré leur exposition – situées à une altitude de 77 m (N 29°27.930' ; E 32°27.049'), surplombant le bas du massif, avec vue sur mer –, celles-ci, dont une est bien conservée en élévation, sont encore parfaitement visibles. De plan rectangulaire, les trois structures sont construites en pierres sèches sans mortier. Deux d'entre elles [fig. 6] sont à l'évidence des bâtiments d'habitation, alors que la troisième [fig. 7] – un enclos de dimensions plus réduites (env. 2,5 × 2,5 m) et de plan carré, situé à l'extrémité sud du plateau, en contre-haut de la gorge –, constituait probablement un simple point de guet. Des deux habitations, la première – la plus méridionale, composée de deux salles juxtaposées – est complètement éboulée [fig. 8]. La seconde [fig. 9] a subsisté jusqu'à un niveau supérieur à celui du cintre des niches, l'élévation des murs pouvant atteindre 1,90 m comme c'est le cas du mur SW [fig. 10]. Ce dernier bâtiment est constitué de trois petites pièces oblongues ouvrant sur une salle centrale de plan carré [fig. 11] faisant probablement fonction à la fois de vestibule et d'oratoire. Témoins de cette dernière destination, de grandes niches sont aménagées dans les murs SW et SE. Le bâtiment devait être couvert d'une toiture légère, faite probablement de palmes, la même qui est encore employée de nos jours dans certaines campagnes égyptiennes pour protéger les étables⁸.

Céramique

Le matériel céramique recueilli dans ce secteur provient presque exclusivement de ce qui apparaît être un dépotoir, situé à proximité des bâtiments, côté est [fig. 12]. La densité des céramiques est assez forte à cet endroit précis du site, mais elle décroît nettement dès que le ramassage s'effectue dans les maisons ou dans leur voisinage immédiat. L'examen de la surface a été rapide, aucun comptage, même partiel, n'ayant pu être réalisé faute de temps.

Le matériel non-céramique est peu abondant. À la suite de ce premier examen de la surface, on a recensé sur le dépotoir deux bords ourlés de bouteille de couleur vert translucide à large ouverture. On trouve fréquemment des coquillages de la mer Rouge de type « bénitier », le plus souvent complets et de grandes tailles : ils sont regroupés dans les maisons et à leurs abords.

Le faciès général du matériel céramique découvert est le suivant : on remarque d'abord que le matériel de stockage/transport est le plus abondant. On le voit à travers le grand nombre de fragments d'amphores qui ont été identifiés. En revanche, la céramique culinaire est faiblement représentée : elle se réduit à un bord de marmite en pâte alluviale⁹ [fig. 13]. La vaisselle de table est également fort rare et n'est illustrée que par des bases annulaires appartenant vraisemblablement

⁸ Des cellules d'un type identique, construites en pierres sèches sans mortier ni *mouna*, ont été découvertes par la mission du musée du Louvre à Bawit, lors de la campagne de fouilles de 2006. Il s'agit de plusieurs groupes d'ermitages

situés à l'ouest du monastère, sur les pentes du *gebél*.

⁹ Pour des formes proches, cf. Chr. VÖGT, « La céramique de Tell al-Fadda, Sinaï du Nord », *CCE* 5, 1997, p. 11 et fig. 4(6) (datation : VI^e-VII^e siècles

apr. J.-C.) ; S. MARCHAND dans M.-O. ROUSSET, S. MARCHAND, D. FOY, « Secteur nord de Tebtynis (Fayyoum). Mission de 2000 », *AnIsl* 35, 2001, fig. 10j (fouilles de Tebtynis, dans des contextes datés du VI^e siècle apr. J.-C.).

à la catégorie des céramiques fines du *Groupe O* originaire d'Assouan, ou encore par un col de gargoulette en pâte alluviale [fig. 14]. Ce dernier objet s'inscrit dans le répertoire des formes traditionnelles de la fin de la période byzantine et du début de la conquête arabe¹⁰.

Remarquons qu'aucune céramique fine importée appartenant à la catégorie de la vaisselle de table n'a été identifiée sur le site.

Les céramiques qui dominent la documentation sont donc les amphores égyptiennes en pâte brune. Un grand nombre de fragments sont des épaules arrondies – le plus souvent cannelées – appartenant à des amphores datées de l'époque byzantine et du début de l'époque arabe de type *Late Roman 7*¹¹. Les conteneurs égyptiens ne se résument pas aux amphores à pâte brune *Late Roman 7*; il en existe d'autres, moins courants, qu'il n'est pas toujours aisé de classer dans une catégorie reconnue. C'est le cas des amphores égyptiennes en pâte alluviale apparentées à la famille des «Egloff 167» [fig. 15-16]¹², reconnaissables grâce à leur col court à cannelures. Ces productions sont bien attestées ailleurs en Égypte pendant le VII^e siècle, notamment en Moyenne Égypte¹³.

Un autre produit d'origine égyptienne est l'amphore *Late Roman 5/6* [fig. 17]. Elle est en pâte alluviale rouge, bien cuite, sableuse, avec un dégraissant végétal présent sur la surface du récipient. Les amphores *Late Roman 5/6* ou *Bag-shaped amphoras* ont été produites dans plusieurs régions de la Méditerranée orientale et possèdent des appellations variées; l'étude chrono-typologique de ces ensembles de conteneurs reste très complexe¹⁴. L'Égypte, à partir du VII^e siècle apr. J.-C., en a produit dans plusieurs ateliers situés dans le Delta, en pâte alluviale dure brune et/ou rouge, comme c'est le cas pour notre exemplaire; leur diffusion se poursuit au moins jusqu'au X^e siècle apr. J.-C.¹⁵. Elles utilisent un éventail de pâtes diversifié: on trouve ces amphores également confectionnées dans des pâtes de type calcaire, dites d'«Abou Mina¹⁶», dans des ateliers situés près du lac Mariout.

¹⁰ Cf. H. GHALY, «Pottery Workshops of Saint-Jeremia (Saqqara)», *CCE* 3, 1992, p. 167, fig. 10a et 10b (datation: VI^e-VII^e siècles apr. J.-C.); voir également P. BALLET, «La céramique», dans P. BALLET, N. BOSSON, M. RASSART-DEBERGH, *Kellia, II L'ermitage copte QR 195, 2, La céramique, les inscriptions, les décors*, *FIFAO* 49, 2003, p. 1, fig. 25, n° 153 (datation: Phase III fin VII^e siècle apr. J.-C.).

¹¹ Les amphores égyptiennes à pâte brune *Late Roman 7* à la panse arrondie perdurent au moins jusqu'au VIII^e siècle apr. J.-C.; un type nouveau à panse carénée est attesté à partir du VIII^e siècle apr. J.-C. jusqu'au X^e siècle apr. J.-C. Les deux types coexistent pendant au moins un siècle. Précisons que le dernier type, le plus récent, n'est pas attesté à Abu Darag.

¹² Parallèles pour les fig. 5 et 6: P. BALLET, «La céramique», *op. cit.*, p. 162, fig. 21, n° 133 (datation: Phase III fin VII^e siècle apr. J.-C.), p. 162, fig. 21, n° 132 (datation: Phase III fin VII^e siècle apr. J.-C.).

¹³ En plus du site des Kellia déjà cité, ces amphores apparaissent fréquemment dans les niveaux datés de la première moitié du VII^e siècle à Bawīt. Cf. S. MARCHAND, D. DIXNEUF, «Amphores et conteneurs égyptiens et importés du VII^e siècle apr. J.-C. Sondages récents de Baouīt (2003-2004)», *CCE* 8, 2007, p. 334, fig. 19-20.

¹⁴ Sur l'origine de ces amphores, voir D. PIERI, *Commerce du vin oriental: à l'époque byzantine (VI^e-VII^e siècles): le témoignage des amphores en Gaule*, *BAH* 174, 2005, p. 124-125.

¹⁵ Sur ce sujet on consultera P. BALLET, «Un atelier d'amphores *Late Roman 5/6* à Kôm Abou Billou (Égypte)», *CdE* 69, 1994, p. 353-365. Les fouilles récentes de Qal'at al-Gindī montrent que cette production se poursuit au-delà, sans doute jusqu'au XII^e siècle apr. J.-C.; cf. S. MOUNY, «Note préliminaire sur les amphores et première approche typologique et morphologique des conteneurs trouvés sur la forteresse de Qal'at al-Guindī (Sadr, Sinaï central)», *CCE* 8, 2007, p. 627-637.

¹⁶ Les amphores égyptiennes *Late Roman 5/6* peuvent être en pâte alluviale brune (rare), rouge ou encore en pâte calcaire «d'Abou Mina»; cf. J. ENGEMANN, «À propos des amphores d'Abou Mina», *CCE* 3, 1992, p. 153-159.

Enfin, on comptabilise quelques panses et anses pouvant appartenir à des amphores *Late Roman 5/6*, ou *Bag-shaped amphoras*, importées. Elles sont réalisées dans une argile zonée de couleur jaune à grise. Elles proviennent sans doute des ateliers identifiés en Palestine ; elles y auraient été produites du ^v^e au ^x^e siècle apr. J.-C. On trouve ces produits importés en Égypte jusque dans les niveaux des époques omeyyade et abbasside¹⁷.

Les amphores importées les plus nombreuses sont les amphores tardives *Late Roman 1*¹⁸. On les identifie à l'aide de leur pâte très caractéristique ; de nombreuses anses et fragments de panse ont pu être recensés. Il s'agit de la catégorie d'amphores importées la plus fréquente sur l'ensemble du territoire égyptien durant toute la période byzantine, qui disparaît en Égypte au début de l'époque arabe, à la fin du ^{vii}^e siècle¹⁹. Ailleurs dans le monde oriental, en Syrie du Nord, en Palestine et en Transjordanie, la *Late Roman 1* cesse d'être attestée vers le ^{viii}^e siècle apr. J.-C.²⁰.

D'autres d'amphores importées sont également identifiables sur le site, mais elles demeurent rares. Leur provenance reste à déterminer, même si une origine africaine est très plausible. La première est d'une forme qui nous est inconnue : elle possède un col large qui présente un bourrelet simple [fig. 18]. La pâte est zonée, très dure, de couleur rouge clair à chamois, avec quelques inclusions blanches et jaunes en creux. Sa surface est rougeâtre. La seconde amphore importée n'est conservée que par un fragment d'épaulement [fig. 19]²¹. La cassure est zonée de texture fine et dense, de couleur rouge clair à cœur gris, la surface est beige de texture douce.

Deux conclusions se dégagent de cette expertise : l'apparente homogénéité du matériel et un temps d'occupation assez court. À partir de ces quelques témoignages archéologiques, notre datation proposée pour la principale occupation visible sur le site se situe entre la fin de l'époque byzantine et le début de l'époque arabe, donc dans la première moitié du ^{vii}^e apr. J.-C. Un argument *a silentio* plaide aussi en faveur de la période byzantine tardive ou du début de l'époque arabe pour l'occupation de ce secteur. Il s'agit de l'absence totale en surface de céramique à glaçure, connue en Égypte à partir du tout début du ^{ix}^e siècle apr. J.-C.

¹⁷ Cf. Chr. VOGT, « Les céramiques omeyyades et abbassides d'Istabl 'Antar-Fostat : traditions méditerranéennes et influences orientales », dans D. d'Archambaud (éd.), *La céramique médiévale en Méditerranée*, Aix-en-Provence, 1997, p. 257.

¹⁸ Pour la région du Sinaï avec des amphores importées et des copies égyptiennes produites dans l'atelier de 'Uyūn Mūsā, voir P. BALLET, « Un atelier de potiers aux "sources de Moïse" ('Uyūn Mūsā) », dans J.-M. Mouton (éd.), *Le Sinaï de la conquête arabe à nos jours*, *CAI* 21, 2001, p. 48-49, fig. 9-12. On consultera également : *ead.*, « Routes

septentrionales du Sinaï, de l'époque hellénistique au Bas-Empire. Les témoignages céramiques », dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 105.

¹⁹ On sait qu'elle n'est plus attestée, par exemple, à Fustāt, voir Chr. VOGT, « Les céramiques omeyyades... », *op. cit.*, p. 257. On la trouve cependant aux Kellia et à Bawīt jusque dans la deuxième moitié du ^{vii}^e siècle apr. J.-C.

²⁰ Cf. J.-P. SODINI, E. VILLENEUVE, « Le passage de la céramique byzantine à la céramique omeyyade en Syrie du Nord, en Palestine et en Transjordanie »,

dans P. Canivet, J.-P. Ray-Coquais (éd.), *La Syrie de Byzance à l'islam, ^{vii}^e-^{viii}^e siècles. Actes du colloque international : Lyon – Maison de l'Orient méditerranéen, Paris – Institut du Monde arabe, 11-15 septembre 1990*, Publications de l'Institut français de Damas 137, 1992, p. 197.

²¹ Un exemplaire identique a été découvert lors de la prospection du site de Tebtynis réalisée en 1999. Une datation précise n'est pas possible (époque byzantine ou arabe). Cf. S. MARCHAND, dans M.-O. Rousset, S. Marchand, « Tebtynis 1998. Travaux dans le secteur nord », *AnIsl* 33, 1999, p. 244, fig. 153.

SECTEUR N° 3

Des structures du plateau part, en direction NW, un sentier assez mal tracé, surtout dans sa seconde moitié qui, au bout d'un quart d'heure, mène à un grand abri-sous-roche [fig. 20-21]. Aménagé en ermitage, c'est la principale structure d'habitation – pour autant qu'on puisse en juger d'après ses dimensions et surtout sa décoration et le mobilier céramique présent en surface – de l'ḥoq d'Abū Darāğ. Situé à une altitude de 106 m (N 29°28.135' ; E 32°26.910'), cet ermitage rupestre est l'installation la plus haute de la laure, dominant une partie de la côte et de l'éperon rocheux qui flanque, au sud, le petit *wādī* qui part du puits. L'ermitage utilise une cavité naturelle importante, agrandie par des excavations ponctuelles et murée avec des blocs de grès de différentes dimensions et d'appareil irrégulier [fig. 22]. Il est constitué de trois pièces en enfilade, juxtaposées du NE au SW, précédées d'une courette, également creusée dans la roche mais non murée²². La porte d'entrée est relativement basse (1,40 m), comme c'est souvent le cas dans ce type d'ermitage²³. Les trois salles sont séparées par deux murs en pierres écrues dont seul le premier est renforcé au mortier de terre et entier [fig. 23], le second n'étant qu'une sorte de cloison rajoutée probablement dans un second temps [fig. 24]. Les parois devaient initialement être enduites aussi de plâtre, qui aujourd'hui ne subsiste plus que par endroits, tantôt badigeonné, tantôt cru. La hauteur sous plafond de l'espace est d'environ 1,80 m. Il y a là un type d'aménagement érémitique bien connu pour les VI^e-VII^e siècles dans la Vallée du Nil²⁴.

Inscriptions

Différents *dipinti*, graffites et éléments décoratifs sont encore visibles, aussi bien sur la dalle en grès adossée perpendiculairement au mur d'entrée qu'à l'intérieur de l'ermitage, là où le mortier et l'enduit sont conservés. Nous les décrivons, éditons ou rééditons ici en guise d'*addenda et corrigenda*. De multiples autres traces d'inscriptions ou de décor subsistent, mais elles demeurent trop indistinctes pour être incluses dans cette publication.

Sur la dalle de grès devant l'ermitage

I [fig. 25; fig. 26]

Sur la moitié supérieure de la dalle, à son extrémité gauche. Haut. texte: 18,5 cm; long.: 10,5 cm; haut. lettres: 3,5-4 cm; interligne: 1-2 cm 4 lignes. Incision profonde. La 4^e ligne est rajoutée par une autre main; incisée très superficiellement, elle est à peine visible. Sigma lunaire, mais anguleux, et epsilon carré. Croix latines. Grec.

²² Une courette similaire, cette fois-ci murée, fait fonction à la fois de vestibule et de salle distributrice dans l'ermitage de Bi'r Biḥit du Wādī 'Araba.

²³ Cf., entre autres, J. DAUMAS, « Vestiges chrétiens des montagnes sinaïtiques »,

BSES 5, 1954, p. 129; Fr. BISSEY, « Notes de voyages sur le Wadi Arabah », *BSES* 5, 1954, p. 155.

²⁴ Cf., à titre d'exemple, M. MARTIN, *La laure de Dēr al Dik...*, *op. cit.*, p. 13-14 et pl. II, A; p. 62 (à propos de l'ermitage

de Baṭn al-Baqara, à côté de Speos Artemidos); L. PANTALACCI, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2004-2005, Ermitages de la montagne thébaine », *BIFAO* 105, 2005, p. 450-451.

† Εἶδε	† <i>Sot-</i>
Κοτ-	<i>ér</i>
ήρ †	<i>a vu. †</i>
Χ̄	<i>Christ</i>

1 Εἶδε: H.A.E Jarry

1. 2-3. À la différence de son équivalent féminin, Σωτηρία²⁵, l'anthroponyme grec Σωτήρ n'est pas attesté dans les sources coptes.

2 [fig. 25; fig. 26]

Sur la moitié supérieure de la dalle, côté droit. Haut. texte: 9 cm; long.: 15 cm; haut. lettres: 4-4,5 cm 2 lignes. Incision profonde. Croix aux extrémités bifides sur la première ligne²⁶. Grec.

✠	✠
Φώτη	<i>Phôtê</i>

Variante non attestée de Φῶτις / Φωτίς. Ces deux anthroponymes, typiquement grecs et fort peu fréquents en Égypte²⁷, n'apparaissent pas, à notre connaissance, dans les sources coptes. Un seul nom appartenant à cette famille anthroponymique semble être attesté en copte: ΦΩΤΙΝΟΣ²⁸ / ΦΩΤΗΝΟΣ²⁹ / ΦΩΤΙΝΟ³⁰.

3 [fig. 25; fig. 26]

En dessous du précédent. Haut. texte: 9,5 cm; long.: 16,5 cm; haut. lettres: 4-4,5 cm 2 lignes. Incision peu profonde. Alpha à barre brisée. Grec.

Φηλάρι-	<i>Phêlari-</i>
τοϛ	<i>tos</i>

²⁵ Cf. M. HASITZKA, *Namen in koptischen dokumentarischen Texten*, p. 96b (http://www.onb.ac.at/sammlungen/papyrus/publ/kopt_namen.pdf, 22.01.2007).

²⁶ Sur ce type de croix, auquel on a pu attribuer des origines chypriotes ou micrasiatiques, cf. J.W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972, fig. 78, motif 70, fig. 84; M. RODZIEWICZ, *Alexandrie III (Les habitations romaines tardives d'Alexandrie à la lumière des fouilles polonaises à Kôm el-Dikka)*,

Varsovie, 1984, p. 214, p. 217, fig. 246. Notons que des croix similaires ont été mises au jour sur les parois d'un des deux ermitages rupestres récemment découverts à Ḥammām Fara'ūn, sur l'autre rive du golfe de Suez, en face de Za'farāna.

²⁷ Cf. Fr. PREISIGKE, *Namenbuch*, Heidelberg, 1922, col. 469; cf. aussi *O.Douch* IV 469, 10 et *P.Mich.* XVIII 795, A, 2.

²⁸ Cf. W.E. CRUM, *Coptic Ostraca from the Collections of the Egypt Exploration Fund, the Cairo Museum and Others*,

Londres, 1902, pl. 54 (§ 300,10-11); W.E. CRUM, H.G. EVELYN WHITE, *The Monastery of Epiphanius at Thebes, PMMA, Egyptian Expedition* 4, II, 1926, p. 13 (§ 54,4).

²⁹ Cf. G. HEUSER, *Die Personennamen der Kopten*, I, *Untersuchungen*, SEP 1/2, 1929, p. 83; W.E. CRUM, *Coptic Ostraca...*, *op. cit.*, pl. 54 (§ 300,2).

³⁰ Cf. W.E. CRUM, *Catalogue of the Coptic Manuscripts in the British Museum*, Londres, 1905, p. 457a.

Variante graphique de Φιλάρετος. Cet anthroponyme – attique d'origine, tout comme ses congénères Φιλάρητη et Φιλαρετώ³¹ – n'est attesté dans les sources papyrologiques qu'une seule fois, dans un document d'époque ptolémaïque, daté de 258 av. J.-C. (*P.Cair.Zen.* I 59021, r^o, 16). Il n'intègre pas l'onomaistique copte. Il est probable que l'auteur de ce graffite n'ait pas été un habitant de l'Égypte, mais un Grec originaire d'une autre province byzantine. À partir de la fin du VIII^e siècle, ce prénom dut connaître une certaine diffusion dans le monde byzantin grâce au culte du saint paphlagonien éponyme, célébré dans le synaxaire orthodoxe le 1^{er} décembre.

4 [fig. 25; fig. 26]

En dessous du précédent. Haut. texte: 2 cm; long.: 14 cm 1 ligne. Incision superficielle. Une cassure a entamé la partie supérieure du signe ϣ.

ⲓⲱ ϣⲓ ⲓⲱ *Iô (annês) martyr Iô (annês)*

ⲓⲱ ϣⲓ ⲓⲱ: ΠΕϢ . . . Jarry

L'abréviation ⲓⲱ pour ⲓⲱ(2)ⲁⲛⲛⲏⲥ n'est pas inattendue³². En revanche, si l'auteur de ce graffite est un monophysite, il est impossible de savoir duquel des dix martyrs portant le nom de Jean que célèbre l'Église copte il s'agit ici. Le seul à exclure a priori est Yūhannā Abū Nağāh al-Kabīr, commémoré dans le synaxaire copte le 19 *Pharmouthi*, qui meurt en 719 AM. On pencherait pour le Jean, compagnon de Siméon, martyrisé avec ce dernier au IV^e siècle et bénéficiant d'une vénération particulière chez les coptes, ainsi qu'en témoigne leur *Passio*³³.

5 [fig. 25; fig. 26]

En dessous du précédent. Haut. texte: 12 cm; long.: 25 cm 2 lignes. Graphie rapide et anguleuse. L'alpha a la forme d'un kappa. Copte.

ⲙⲁ- *Ma-*
ⲛⲟϣⲏⲗ *nouêl*

Ⲙⲙⲁⲛⲟϣⲏⲗ est un nom d'origine hébraïque relativement rare dans les sources coptes non-littéraires³⁴. L'aphérèse de la voyelle ou de la syllabe initiale est un fait bien connu en anthroponymie copte³⁵.

31 Cf. M.J. OSBORNE, S.G. BYRNE, *A Lexicon of Greek Personal Names*, II, *Attica*, Oxford, 1994, p. 446b.

32 Cf. M. HASITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 43b. Aux références citées par Hasitzka on ajoutera J.-L. FOURNET, « Quelques remarques sur des inscriptions grecques des Kellia (Égypte) récemment éditées », *ZPE* 117, 1997, p. 164.

33 Cf. H. HYVERNAT, *Les actes des martyrs de l'Égypte tirés des manuscrits coptes de la Bibliothèque vaticane et du musée Borgia*, Paris, 1886-1887, p. 174-201.

34 Voir toutefois M. HASITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 30a; voir aussi N. BOSSON, « Choix d'inscriptions de l'ermitage QE 26 (100 à 138) », dans Ph. Bridel, D. Sierro (éd.), *Explorations*

aux Qouçoûr Hégeila et 'Éreïma, *EK* 8184, IV, 2003, p. 374 (§109), 375 (§111), 376 (§115), 377 (§119), 379 (§127).

35 Pour plusieurs attestations de la forme ⲙⲁⲛ(ⲛ)ⲟϣⲏⲗ, cf. M. HASITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 58b et probablement aussi N. BOSSON, « Choix d'inscriptions de l'ermitage QH 28 (80 à 87) », dans *op. cit.*, p. 277 (§86-87).

6 [fig. 25; fig. 26]

À droite du précédent. Haut. texte: 3,5 cm; long.: 6,5 cm. Écriture maladroite; la forme des lettres qui subsistent n'est pas homogène: l'épsilon est courbé et très ouvert, tandis que l'oméga est carré.

ΓΕΩ[Ρ] Γεὸ[r]

La position du graffiti ne permet pas de restituer en lacune plus de trois lettres. Il faut donc lire une des multiples formes raccourcies de Γεώργιος: Γεωρ / ΓΕΩΡ, ΓΕΩΡΓ, Γεὼργε / ΓΕΩΡΓΕ, Γεωργι / ΓΕΩΡΓΙ, etc. Il est impossible de trancher entre une forme grecque et une forme copte.

Dans la salle 1

7 [fig. 27]

Sur badigeon, sur la paroi gauche. Haut.: 20 cm. Ocre jaune brun. Un grattage moderne empêche de distinguer la représentation originale. M. Martin y voit « une grande croix allongée, posée sur des gradins, ornée de feuillages et entourée d'une couronne³⁶ ». De tout cela rien n'est visible aujourd'hui, pas plus que cela ne l'était lors de la visite du père Martin, comme en témoigne une des photos qu'il a prises à cette occasion. Mais le badigeon – bien conservé, sauf au centre qui a été gratté – ne garde aucune trace des bras de cette croix, alors que d'autres détails se distinguent encore clairement, tels des rameaux et deux éléments disposés symétriquement qui rappellent des bourgeons de lotus³⁷. Quoi qu'il en soit, les socles qui soutiennent des croix sont en règle générale massifs, dépassant souvent les bras horizontaux de ces dernières³⁸. S'il est, en effet, malaisé de se prononcer sur le motif original de cette représentation, il est tout aussi risqué de fonder la datation de l'ermitage là-dessus³⁹.

8 [fig. 28]

À droite, en bas de la figure décrite plus haut. Il s'agit des restes d'une inscription rédigée à l'ocre rouge pourpre, antérieure à la représentation aux éléments végétaux, comme l'indique la superposition de l'ocre jaune brun sur les traces des lettres rouges dispersées dans un rayon de 15 cm. Haut. lettres: 1-1,5 cm 3 lignes; incomplet. Une bande rouge à droite de l'inscription suggère l'existence d'un cadre. Copte.

] . ʾC] . . .
] . . .] . . .
] . . . NϸI]

³⁶ M. MARTIN, « Abou Darag... », *art. cit.*, p. 178.

³⁷ Il est vrai, en revanche, que les motifs décoratifs type bourgeon rappellent ceux qui accompagnent parfois les croix, cf. Mission suisse d'archéologie copte de

l'université de Genève, *Survey archéologique des Kellia [Basse-Égypte]. Rapport de la campagne 1981*, EK 8184, I, 1983, p. 41, pl. XXII A, p. 318, pl. CLXXXII.

³⁸ Voir, par exemple, M.K. BŁOCKA, G. GARDET, A. LEMAN, « Qouçouâr 'Îsâ

Kôm Sud I », dans R. Kasser (éd.), *Kellia 1965*, RSAC I, 1967, p. 30, fig. 27, p. 32, fig. 35, 36, p. 33, fig. 38.

³⁹ Comme le fait M. MARTIN, « Abou Darag... », *art. cit.*, p. 178.

]. ΛΟΥ] *jeune* (?)
5]. . ΘΑΛ]

l. 4. L'anthroponyme ΠΑΛΟΥ⁴⁰ n'est pas à écarter.

9 [fig. 29]

À droite du précédent, sur le même badigeon. Ocre rouge. Haut. texte: 20 cm; long.: 20 cm. Copte.

ΚΟΣΜΑ *Kosma*
CΤΕϢ *Stef(anos)*
ΑΝΑΝΙ *Anani(as)*

2 CΤΕϢ: C ΠΕϢ . . Jarry || 3 ΑΝΑΝΙ: Ν]Α ΝΑΝ Jarry

ΚΟΣΜΑ est un des noms propres coptes – en particulier kelliotes – les plus courants, qui doit sa fortune à la mémoire du martyr éponyme de la persécution dioclétienne⁴¹. Si, à côté d'autres formes abrégées de CΤΕΦΑΝΟΣ, CΤΕΦ est attestée⁴², la graphie avec *fai* était, à notre connaissance, inconnue jusqu'ici. Quant à cette forme abrégée d'ΑΝΑΝΙΑC, elle est attestée par ailleurs⁴³.

10 [fig. 30]

Sur le mur NE de la salle 1, en haut, à la jonction avec le plafond. Haut. texte: 3 cm; long.: 16 cm 1 ligne. Incomplet. Lettres majuscules; alpha à barre brisée, oméga arrondi. Copte.

Α.Α.ΩΝΕ *Adône*

L'oméga est suivi par deux ou trois lettres aujourd'hui presque illisibles du fait de l'écaillage du mortier. Les anthroponymes Ἀδωνις et Ἀδώνιος⁴⁴ sont peu vraisemblables. La lecture la moins problématique nous semble être une forme corrompue de l'anthroponyme ΑΝΤΩΝΙΟΣ / ΑΝΤΩΝΕ. Le voisement de l'occlusive alvéolaire après /n/ est un fait phonétique tout à fait courant. Il se manifeste d'ailleurs dans une forme ΑΝ.Α.ΩΝΕ signalée aussi bien par W.E. Crum⁴⁵ que par J. Clédât⁴⁶, dans laquelle soit le voisement n'entraîne pas la neutralisation du /n/, soit celle-ci n'est pas reproduite par le scribeur.

⁴⁰ Pour ce nom, cf. M. HASITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 69a.

⁴¹ Cf. N. BOSSON, «Les inscriptions», dans P. Ballet, N. Bosson, M. Rassart-Debergh, *Kellia*, II, *L'ermitage copte QR 195, 2, La céramique, les inscriptions, les décors*, *FIEAO* 49, 2003, p. 223.

⁴² Cf. M. HASITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 95a.

⁴³ Cf. *ibid.*, p. 10b; ajoutons aux occurrences citées par Hasitzka la suivante: W.E. CRUM, G. STEINDORFF, *Koptische Rechtsurkunden des achten Jahrhunderts aus Djéme (Theben)*, I *Texte und Indices*, Leipzig, 1912, p. 351-352 (§ 119, l. 16, 30), p. 337 (§ 107, l. 39).

⁴⁴ Cf. D. FORABOSCHI, *Onomasticon alterum papyrologicum*, *TDSA* 16, *Serie papyrologica* 2, 1971, p. 19b.

⁴⁵ W.E. CRUM, *Varia Coptica*, Aberdeen, 1939, p. 33, § 105,1,3.

⁴⁶ J. CLÉDAT, *Le monastère et la nécropole de Baouît*, *MIFAO* 12, 1904, p. 158.

Dans la salle 2

II [fig. 31]

Sur le même mur que le précédent, à la même hauteur, mais à l'intérieur de la salle 2 ; sur mortier badigeonné en partie écaillé. Haut. env. : 15 cm. Croix pourvues de lobes triangulaires aux extrémités des bras horizontaux, peinte à l'ocre rouge brique. Ce type de lobes est bien connu dans des décors datant aussi bien du IV^e que des VI^e-VII^e siècles⁴⁷.

I2 [fig. 32]

À gauche de la croix décrite plus haut, sur le mur SE bâti en pierres sèches. Incision au poinçon sur l'enduit. Deux croix grecques à bras épais tracées au contour, dont une inscrite dans un cercle, et portant chacune à l'intérieur une petite croisette⁴⁸. Haut. : 8 cm. Des traces d'ocre rouge dessinant en surcharge une croix grecque pattée se distinguent à l'intérieur de la croix qui se trouve à gauche.

I3 [fig. 33]

En bas, à gauche des deux croix desquelles ce graffite est séparé par une fenêtre. Incision profonde dans l'enduit. Haut. texte : 5,5 cm ; long. : 5,5 cm ; haut. lettres : 1,5-3 cm.

Φηλ[άρι-]
τοϞ

Phêl[ari-]
tos

La cassure de l'embrasure de la fenêtre entame la partie supérieure du lambda. La seule hypothèse de lecture plausible nous semble être ΦηλάρτοϞ, le nom inscrit sur la dalle en grès. La main est d'ailleurs identique, ainsi que la disposition du nom sur deux lignes – au demeurant justifiée dans les deux cas – comme si l'auteur avait cherché l'endroit où pouvoir inscrire son nom scindé. Il est alors logique que la graphie fautive du nom se répète. Comme l'éta n'est sûrement pas suivi d'un sigma, l'autre candidat possible, ΦήστοϞ⁴⁹, doit être écarté.

I4 [fig. 34]

En dessous du précédent, se trouve un *dipinto* écrit à l'encre noire sur l'enduit. Haut. texte : 8 cm ; long. : 15 cm 4 lignes ; les l. 1-3 sont séparées par un interligne normal, les l. 3-4 par un interligne plus serré. L'enduit s'est écaillé sur le bord droit : l'inscription pourrait être

⁴⁷ Voir, par exemple, Mission suisse d'archéologie copte de l'université de Genève, *Survey...*, *op. cit.*, p. 323, pl. CLXXXVII ; Ch. BACHATLY, A. KHATER, O.H.E. KHS-BURMESTER, *Le monastère de Phoebammon dans la Thébàide*, t. I (*Archéologie du site*), PSAC, *Rapports de fouilles* I, 1981, pl. XLII B, XLV A.

⁴⁸ Des types similaires de croix semblent être attestés à Dayr Šalwīt (Chr.M. ZIVIE, M. AZIM, P. DELEUZE, J.-Cl. GOLVIN, *Le temple de Deir Chelouit*, IV, *Étude architecturale*, Le Caire, 1992, p. 94) et à Dayr Sumbāt (J. CLÉDAT, « Notes archéologiques et philologiques », *BIFAO* 2, 1902, p. 67).

⁴⁹ Cf. Fr. PREISIGKE, *Namenbuch...*, *op. cit.*, col. 460 ; D. FORABOSCHI, *Onomasticon...*, *op. cit.*, p. 329a.

1. I. L'alpha de ΠΑΜΕΒΙ a été ajouté entre le montant gauche et la barre descendante du mu. || La forme ΜΕΒΙ du sahidique ΜΕΕΥΓΕ est rarissime. Par ailleurs, la graphie Β de ce qui est un glide /w/ dans toutes les formes dialectales de ce dernier lexème⁵⁶ n'est attestée, à notre connaissance, que dans une forme ΜΕΒΕ, livrée par un graffiti d'Esna⁵⁷ et par deux autres de Dayr Abū Ḥinnis⁵⁸, et dans une autre, ΜΕΒΙΤ, à Bawīt⁵⁹. Ces deux formes proviennent de documents sahidiques – pour peu qu'on puisse en juger d'après leur contenu, souvent sommaire et lacunaire – conservés, parmi d'autres documents majoritairement sahidiques, dans des établissements monastiques de la Haute Égypte. Ce sont donc, très vraisemblablement, des variantes méridionales. Cependant, la voyelle finale atone ne laisse pas de doute quant à l'origine septentrionale de la forme ΜΕΒΙ, apparentée au ΒΜ ΜΕΥΓΙ, au FV ΜΗΟΥΓΙ et aux F ΜΗΗΟΥΓΙ et ΜΕΕΥΓΕΙ⁶⁰. En effet, en dehors du présent exemple, ΜΕΒΙ apparaît trois fois aux Kellia⁶¹, une autre fois dans le Wādī Mukattib, au Sinaï⁶², et deux fois dans un des textes intitulés par W.E. Crum tout simplement « Coptic Documents in Greek Script »⁶³ et que R. Kasser définit, à la suite de W. Westendorf⁶⁴, comme bachmouriques⁶⁵. À ces exemples, on doit ajouter la forme ΜΗΒΙ, attestée également aux Kellia⁶⁶, qui n'est qu'une variante tautophonique de la précédente. Il s'agit donc dans tous ces cas, y compris les deux attestations présentes, de textes non littéraires, qui plus est de provenance connue. Nous avons déjà proposé de considérer ce ΜΕΒΙ (var. ΜΗΒΙ) comme une possible influence du dialecte G⁶⁷. En dépit des anomalies de la seconde ligne de cette inscription, le micro-système phono-graphématique de cette dernière peut-être considéré comme bohaïrique, conclusion à laquelle oblige, en tout état de cause, le lexème ΒΩΚ, de circulation septentrionale (BF)⁶⁸, surtout bohaïrique⁶⁹. Or, le bohaïrique est le dialecte qui influence une bonne partie des témoins textuels du dialecte G. ΜΕΒΙ apparaît aussi dans le *dipinto* édité ici sous le n° 19 qui, lui, semble être rédigé dans un bohaïrique pur. Les mains des deux documents sont nettement distinctes; nous avons donc affaire là à deux lapicides bohaïricophones qui pourraient employer – certainement pas par mimétisme – un mélange dialectal semblable, dans lequel la composante G – si elle existe – serait représentée par le même lexème, ΜΕΒΙ. Sans pour autant spéculer sur l'identité entre le dialecte G et le bachmourique, nous nous

⁵⁶ Le glide /w/ n'apparaît dans ce lexème qu'à la XIX^e dynastie, lorsque le verbe *m2t*, « concevoir (par la pensée) », attesté depuis l'Ancien Empire, prend la forme *m2wt*; cf. W. VYČIHL, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Louvain, 1983, p. 127b.

⁵⁷ Cf. S. SAUNERON, J. JACQUET, *Les ermitages...*, *op. cit.*, p. 95, §39.

⁵⁸ Cf. J. JARRY, « Nouvelles inscriptions... », *art. cit.*, p. 71. J. Clédât s'était trompé en reproduisant ΜΕΒΑ (« Notes archéologiques... », *art. cit.*, p. 55).

⁵⁹ Cf. J. CLÉDAT, *Le monastère...*, *op. cit.*, p. 141 (§XIX). Cette forme est cependant incertaine.

⁶⁰ Des formes finissant en -Ι – ΜΟΥΓΙ et ΜΗΟΥΓΙ – peuvent cependant apparaître en Moyenne Égypte, comme c'est le cas à Bawīt, dans des documents d'origi-

ne septentrionale (aire fayoumique, avec ou sans lambdacisme); voir J. CLÉDAT, *Le monastère...*, *op. cit.*, p. 140, §XIII (x2), 141, §XX, 143, §XXXI.

⁶¹ Cf. *Kellia I, Kom 219, FIFAO 28/1*, 1969, p. 103, §14, l. 7; R. KASSER, J. PARTYKA, N. BOSSON, « Choix d'inscriptions de l'ermitage QIZ 99 (165 à 168 TER) », dans Ph. Bridel *et al.*, *Explorations aux Qouçoûr el-Izeila, EK 8184*, III, 1999, p. 394 (§168, 168 bis).

⁶² Cf. F.-M. ABEL, « Notes d'épigraphie palestinienne, II. Les inscriptions du Sinaï », *RevBibl* 11, 1914, p. 112.

⁶³ Publiés dans *PBA* 25, 1939, p. 249-271.

⁶⁴ W. WESTENDORF, *Koptisches Handwörterbuch*, Heidelberg, 1977.

⁶⁵ R. KASSER, « L'idiome de Bachmour », *BIFAO* 75, 1975, p. 401-427.

⁶⁶ Cf. R. KASSER, J. PARTYKA, N. BOSSON, « Choix d'inscriptions de l'ermitage QIZ 90 (122 à 163) », dans *Explorations aux Qouçoûr el-Izeila, op. cit.*, p. 309 (§142).

⁶⁷ M. ABD EL-RAZIQ, G. CASTEL, P. TALLET, V. GHICA, *Les inscriptions d'Ayn Soukhna, MIFAO 122*, 2002, p. 76, 116.

⁶⁸ Cf. W.E. CRUM, *A Coptic Dictionary*, Oxford, 1939, p. 30.

⁶⁹ Le lexème, au singulier ou bien dans sa forme de pluriel ΒΛΙΑΙΚ (variante de ΕΒΙΑΙΚ), apparaît néanmoins dans deux des textes de Nag Hammadi classés habituellement comme « sahidiques », *Les actes de Pierre et des douze apôtres* (NH VI 5,11) et *L'hypostase des archontes* (NH II 92,30).

contentons d'attirer l'attention sur cet ensemble d'attestations géographiquement localisables d'un lexème dont l'appartenance au dialecte *G* semble assurée par les documents édités par W.E. Crum⁷⁰.

1. 2. La lecture proposée par J. Jarry de la première moitié de cette ligne (κ̄OC̄ π̄π̄ϕ̄⋈) réclame un certain nombre d'observations que l'auteur susmentionné n'a pas fournies. Tout d'abord, elle suppose un « double redoublement » d'article dans π̄π̄ϕ̄⋈. La simple réitération de l'article, due dans ce cas précis (π̄ϕ̄⋈) à la lexicalisation de l'abréviation ϕ̄⋈, est bien attestée en fayoumique⁷¹, de même que, en général, le « double redoublement » est une particularité phono-graphématique connue; il en va de même, en bohaïrique, de l'association – agrammaticale, mais explicable phonétiquement – des articles π̄- et ϕ̄-⁷². Pour ce qui est de l'usage du compendium ϕ̄⋈, on le sait, celui-ci n'est pas limité au bohaïrique, étant également attesté en *W*, *V* et *F* (*F*₄, *F*₅)⁷³ ainsi qu'en *G*⁷⁴. Quant à la surligne qui le surmonte, celle-ci est du type long, attesté à partir des textes littéraires en *B*₇₄, datés du IV^e siècle, jusqu'aux inscriptions en *B*₅ des Kellia, donc aux VI^e-VIII^e siècles⁷⁵. Enfin, les deux pi qui précèdent ϕ̄⋈ sont surmontés d'un parépigraphe ayant l'aspect d'un *djinkim* inversé. Si ces deux pi étaient des articles, et les deux parépigraphes des *djinkim*, la présence de ces derniers dans ce document aurait de quoi surprendre. En effet, c'est seulement dans l'orthographe bohaïrique tardive – à partir du XV^e siècle – que les articles faibles π̄- (ϕ̄-) et ρ̄- (θ̄-) sont surmontés d'un *djinkim*⁷⁶. En tout cas, entre le VI^e et le VIII^e siècle, époque à laquelle remontent les inscriptions pariétales des Kellia, le marqueur supralinéaire d'autosyllabation a, en bohaïrique, plutôt la forme d'une surligne et non pas celle d'une apostrophe, qu'acquerra le *djinkim* à l'époque classique de l'orthographe bohaïrique⁷⁷. Il pourrait sembler que nous ayons affaire ici à un idiographisme comparable à ceux qui se manifestent, par exemple, aux Kellia – et que R. Kasser assimile à ce qu'il désigne comme le système orthographique 3 du *B*₅ de Kellia⁷⁸ – ou dans les manuscrits de Hamūli conservés à la Pierpont Morgan Library⁷⁹. Nous adoptons ici une lecture différente. Les deux signes qui surmontent les pi sont des formes réduites d'alpha, comme l'attestent d'autres occurrences de l'abréviation π̄π̄ pour π̄απ̄α⁸⁰. Il s'ensuit, d'une part, que le κύριος abrégé en κ̄OC̄ ne se réfère pas à Dieu, comme le veut la traduction de J. Jarry (« Seigneur Dieu »), mais au dédicataire de l'intercession de Dieu – auteur ou non de l'inscription – dont le nom est précédé par le titre *papa*. D'autre part, les deux lettres qui suivent π̄π̄ ne sauraient être l'abréviation de ϕ̄ΠΟΥ⋈. Nous proposons tout d'abord de les lire ϕ̄Θ̄, ensuite de les interpréter, avec le sigma subséquent (par lequel

70 Voir *supra*, n. 63.

71 Pour π̄ϕ̄⋈, voir W.E. CRUM, *A Coptic Dictionary*, *op. cit.*, p. 230b; pour d'autres cas, voir, entre autres, A. VAN LANTSCHOOT, *Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte*, I/1, *BiMus* 1, 1929, p. 4 (M579, fol. 148 v°, l. 36-37), 15 (M599, fol. 31 v°, l. 5), 38 (M590, fol. 68 v°, l. 6), 63 (M604, fol. 76 r°, l. 8).

72 Voir, par exemple, R. KASSER, J. PARTYKA, N. BOSSON, « Choix d'inscriptions de l'ermitage QIZ 14 (1 à 16) », dans *Explorations aux Qouçouir el-Izeila*, *op. cit.*, *EK 8184*, III, p. 31a (§7).

73 R. KASSER, « Phnouti ϕ̄⋈, compendium surligné puis non surligné dans l'orthographe de la langue copte bohaïrique », dans U. Luft (éd.), *The Intellectual*

Heritage of Egypt. Studies Presented to László Kákósy by Friends and Colleagues on the Occasion of His 60th Birthday, *Studia Aeg* 14, 1992, p. 338. Pour des attestations en Moyenne Égypte, voir J. CLÉDAT, *Le monastère...*, *op. cit.*, p. 116 (§LXXXIII), p. 137 (§I), p. 138 (§II), p. 140 (§XIII), p. 141 (§XVIII, XX).

74 R. KASSER, « L'idiome de Bachmour », *art. cit.*, p. 416.

75 *Id.*, « Phnouti ϕ̄⋈ ... », *art. cit.*

76 Cf. H.J. POLOTSKY, « Une question d'orthographe bohaïrique », *BSAC* 12, 1946-1947, p. 25.

77 Cf. R. KASSER, « La surligne a-t-elle précédé le "djinkim" dans les textes bohaïriques anciens? », *RdE* 24, 1972, p. 91-95.

78 *Id.*, « Le djinkim en usage dominant dans l'orthographe "classique" de la langue bohaïrique (aux XIII^e-XIV^e siècles surtout) : parallèles, antécédents, principes et réalisation », *BSAC* 33, 1994, p. 126-127.

79 Voir là-dessus H. QUECKE, *Untersuchungen zum koptischen Stundengebet*, *PIOL* 3, 1970, p. 361.

80 Cf., par exemple, W.E. CRUM, *Coptic Manuscripts Brought From the Fayyum by W.M. Flinders Petrie Together With A Papyrus in the Bodleian Library*, Londres, 1893, p. 30; *id.*, *Catalogue...*, *op. cit.*, p. 222b, 267a. Pour π̄π̄, voir W.E. CRUM, *Catalogue...*, *op. cit.*, p. 268b.

J. Jarry fait commencer le mot suivant, $\text{C}\mu\text{H}$, qu'il n'explique point, ni ne traduit), comme une forme abrégée de ΦΙΛΟΘΕΟΣ . La formule Κ(ΥΡ)ΙΟΣ ΠΑΠΑ n'est pas inconnue⁸¹. || On attend un nu à la place du mu. || ΗΛΙΩΔΡΟΡ . [...] à lire peut-être, comme le fait J. Jarry, ΗΛΙΩΔΡΟΡΟΣ – même si la paroi ne conserve pas les deux dernières lettres, pas plus qu'elle ne le faisait il y a quarante ans, lorsque M. Martin avait fait les photographies dont s'est servi aussi J. Jarry –, est une forme non attestée de ΗΛΙΩΔΡΟΣ , nom plus rare dans les sources coptes que dans les sources grecques. La chute de la voyelle entre le delta et le rho est attestée dans une autre forme alterne de ce nom, ΗΛΙΩΔΡΟC ⁸². L'oméga est brouillé dans sa partie inférieure par un trait vertical courbé qui peut le faire passer pour un *šai*. Il s'agit d'une des multiples traces de nettoyage de pinceau dont il est question plus bas.

En dessous de cette inscription, le père Martin en distingue une autre qu'il considère comme sa traduction arabe⁸³. Ce n'est là qu'une supposition, car ce *dipinto* – si c'en est un – est aujourd'hui complètement illisible. Fonder là-dessus la datation de ces deux documents, qui remonteraient ainsi au IX^e siècle⁸⁴, est hasardeux. Nous considérons ces traces d'ocre rouge comme des traces d'essuyage du pinceau.

17 [fig. 36]

À gauche du précédent. Même ocre rouge sur mortier. Haut. texte: 9 cm; long.: 33 cm. Écriture un peu cursive. Copte.

$\text{ΑΡΙΜΕΒΕ ΠΕΚΒΩΚ ΑΠΑ ΕΛΛΑΧ(ΙCΤΟC)}$	<i>Souviens-toi de ton serviteur,</i>
	<i>(le) très humble apa</i>
ΜΕΛΙΝΤΩΝΑC ΕΜΑΝ	<i>Melintōnas, (fils d') Eman(ouël)</i>

1 ΑΡΙΜΕΒΕ : *om.* Jarry || 2 ΜΕΛΙΝΤΩΝΑC ΕΜΑΝ : ΜΕΜΗΩΝ ΑΦ ΕΒΟΛ... Jarry

Le *dipinto*, comme tous ceux qui entourent la niche, a été gratté et il est aujourd'hui illisible. Seule la photographie faite par M. Martin dans les années 1960 peut aider à déchiffrer ces documents, mais sa qualité ne permet pas d'avancer des lectures définitives.

1. 1 Indépendamment de ses difficultés paléographiques, la lecture que nous proposons de cette première ligne pose des problèmes à la fois lexicaux et morphosyntaxiques: un ΜΕΒΕ , d'origine probablement méridionale – comme nous l'avons vu plus haut –, dépourvu de marque de détermination; absence de la préposition ΠΡΕ - devant ΠΕΚΒΩΚ (au cas où ΜΕΒΕ serait précédé par l'article fort ΠΙ -), de l'article de ΑΠΑ (ΠΙ -) et du Ν - attributif devant ἐλλάχ(ιστος) .

1. 2 ΜΕΛΙΤΩΝΟC est un nom connu chez les coptes⁸⁵. La nasalisation du /t/ n'est pas problématique; nous noterons, en revanche, la terminaison -ΑC , attachée habituellement aux noms masculins d'origine hébraïque finissant en ⲧⲓ , en ⲧⲓⲓ ou en ⲧ . Si ΕΜΑΝ est bien une forme abrégée de ΕΜΜΑΝΟΥΗΛ ou seulement le début de ce nom, le iota qui semble se superposer sur le sigma final de ΜΕΛΙΝΤΩΝΑC doit être considéré comme un repentir. Le glide /j/ prosthétique devant cet anthroponyme n'est pas attesté.

⁸¹ Cf., par exemple, W.E. CRUM, *Coptic Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 37.

⁸² Cf. M. HASITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 34b.

⁸³ M. MARTIN, « Les ermitages... », *art. cit.*, p. 144.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ G. HEUSER, *Die Personennamen...*, *op. cit.*, p. 84.

18 [fig. 36]

Au-dessous du précédent. Ocre rouge écarlate sur mortier. Haut. texte: 14 cm; long.: 22,5 cm. Écriture un peu cursive. Copte. Même main que dans le document précédent.

.. Δ.Ι.Θ .	ΑΡΙΠΑΜΕΥΕ .	ΚΤΦ .	<i>Souviens-toi de moi,</i>
.. ΙΑΡ
ΜΑΝΟΥΗ[Λ]			<i>Manouê[l]</i>
ΚΕΦ Δ.ΙΑ[Κ-]			. . . di[a-]
5 ΩΝΟ[Σ]			5 ct[e]

Ι . . Δ.Ι.Θ . ΑΡΙΠΑΜΕΥΕ . ΚΤΦ . : ΑΡΙΠΑΜΕΥΕ Δ.ΙΑΚΟΝ Jarry || 2 . . ΙΑΡ : ΟΥ ΜΑΡΚΟΥ
ΕΥΑΓΓ[ΡΙΟΥ] Jarry || 4 ΚΕΦ Δ.ΙΑ[Κ-] : ΟΥ ΦΛΟ . . . Jarry || 5 ΩΝΟ[Σ] : ΩΛΗΛ [Ε.Χ.ΩΟΥ] Jarry

Les conditions de conservation de ce *dipinto* étant les mêmes que celles déjà mentionnées pour le document précédent, la lecture proposée ici est conjecturale.

1. Ι Six lettres, dont les deux premières semblent avoir été raturées, précèdent ΑΡΙΠΑΜΕΥΕ. Seule la ligature Δ.Ι est lisible. || Avant ΚΤΦ, une ou deux lettres, dont la première peut être un bêta ouvert. Lire βΙΚΤΦΡ?

1. 4 κεφαλή, dans l'acception pachômienne de « supérieur⁸⁶ », n'offre pas de sens satisfaisant et n'est pas non plus attesté dans les sources documentaires coptes. Aucun anthroponyme copte attesté ne commence par ΚΕΦ. Avec les réserves qu'imposent ses occurrences exclusives dans la documentation en langue grecque, on pourrait y lire le patronyme Κεφάλων / Κεφαλᾶς, attesté aussi aux VI^e/VII^e siècles (*P.Cair.Masp.* III, 67295, 3, 19; *P.Cair.Masp.* III, 67326, 4; *P.Oxy.* XVI, 1853, 5; 1908, 27; 1916, I, 1 et v^o; 2020, II, 15; *P.Oxy.* XVIII, 2195, VIII, 144; X, 161; XI, 184).

19 [fig. 36]

Au-dessous du précédent. Ocre rouge écarlate sur mortier. Haut. texte: 12 cm; long.: 13,5 cm. Copte.

†† [ΑΡΙΠΛ-]	†† [<i>Souviens-</i>]
ΜΕΒΙ [ΔΝΟΚ]	<i>toi de moi. [Je suis]</i>
ϷΑΠΙ[<i>le [</i>
ΠΙΚΟΥ[ΧΙ . . . ΑΡΙ ΤΑ-]	<i>le pet[it . . . Aie la cha-]</i>
5 ΚΑΠΗ [5 rité [
ΤΕ ΑΠΑ Ϸ[. . <i>apa H[</i>

2 ΜΕΒΙ [ΔΝΟΚ]: ΜΕΒΙ . . . Jarry || 3 ϷΑΠΙ[: ΑΡΙΠ . . . Jarry || 6 ΤΕ ΑΠΑ Ϸ[: ΤΕ ΑΠΑ Ϸ[ΩΡ] Jarry

⁸⁶ Cf. A. BOON, *Pachomiana latina. latin de s. Jérôme*, BRHE 7, 1932, p. 172
Règle et épîtres de s. Pachôme, épître de s. Théodore et 'Liber' de s. Orsiesius. Texte (l. 15), 178 (l. 10).

1. 3. La particule appositive $\phi\lambda-$ indique le début d'une phrase nominale à la fin de la l. 2. L'adjectif substantivé de la l. 4, ΠΙΚΟΥ[ΧΙ], serait ainsi coordonné avec celui qu'on devine à la l. 3. On attendrait une formulation du type $[\lambda\rho\iota\pi\alpha]\mu\epsilon\beta\iota$ $[\lambda\nu\omicron\kappa]$ $\phi\lambda\pi\iota[\chi\omega\beta$ $\nu\epsilon\mu]\pi\iota\kappa\omicron\upsilon[\chi\iota$. . .], « [Souviens-]toi de moi. [Je suis] le [faible et] le pet[it...] ».

20 [fig. 37] (*non vidimus*)

Emplacement inconnu ; aussi bien la croix que l'invocation qui l'accompagne ont disparu. À l'inverse des trois croix qui ornent le plafond de la salle 3, le contour de la croix dont cette inscription constitue la légende est rouge et son intérieur blanc. Grec.

$\overline{[\Gamma]C} \overline{XC}$ νικᾷ
†

Jésus-Christ est vainqueur!
†

On peut également attendre en lacune l'abréviation $\overline{[\Gamma\text{H}]C}$, fréquente dans cette formule byzantine – et surtout dans ses variantes provenant de régions bohaïricophones – le plus souvent associée à une croix. Les attestations de cette exclamation à fonction prophylactique ne semblent pas dépasser le IX^e siècle⁸⁷.

Céramique

Les céramiques de ce secteur ont été ramassées à flanc de falaise en contrebas de l'ermitage rupestre [fig. 38-39]. Le site a livré un ensemble de céramiques qui regroupe, comme pour le secteur 2, un grand nombre d'amphores. Les amphores égyptiennes à pâte brune *Late Roman 7* [fig. 40] sont associées à des amphores importées *Late Roman 1* [fig. 41]. Notre exemplaire est un col complet qui présente une petite collerette très caractéristique : on peut en conclure qu'il s'agit de la version tardive de la *Late Roman 1* dont l'appellation est *LRA1B* ; celle-ci est attestée en Égypte et ailleurs du milieu du VI^e au milieu du VII^e siècle apr. J.-C.⁸⁸. Une amphore cylindrique importée *Late Roman 4* était associée au reste du matériel amphorique. Elle se caractérise par son bord vertical [fig. 42]. Il s'agit du type tardif qui peut être daté du VI^e au début du VII^e siècle apr. J.-C.⁸⁹. La disparition de cette amphore en Égypte est vraisemblablement à situer, tout comme pour la *Late Roman 1*, à l'époque arabe, au début du VIII^e siècle apr. J.-C.⁹⁰.

⁸⁷ Là-dessus, voir A. FROLOW, « $\overline{[\Gamma\text{H}]C}$ \overline{XC} NIKA », *Byzantinoslavica* 17, 1956, p. 98-113 ; M. GUARDUCCI, « Le acclamazioni a Cristo e alla Croce e la visione di Costantino », dans *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*, *CEFR* 22, 1974, p. 375-386.

⁸⁸ Pour une chrono-typologie récente des amphores *Late Roman 1*, voir D. PIERI, *Commerce du vin oriental...*,

op. cit., p. 70-85, fig. 26, *LRA1B* (milieu VI^e-milieu VII^e siècle apr. J.-C.).

⁸⁹ Il s'agit de la Forme 4 datée fin VI^e-début VII^e siècle apr. J.-C. d'après la typologie mise au point par G. Majcherek pour les amphores importées *Late Roman 4*. Cf. G. MAJCHEREK, « Gazan Amphorae: Typology Reconsidered », dans *Nieborow Pottery Workshop II*, Varsovie, 1995, p. 163-178. Voir également D. PIERI, *Commerce du vin oriental...*,

op. cit., p. 101-114 et fig. 66, forme B2, datée entre la seconde moitié du VI^e siècle et le VII^e siècle apr. J.-C.

⁹⁰ La *Late Roman 4* ne semble plus produite vers la fin du VI^e siècle apr. J.-C., d'après J.-P. Sodini et E. Villeneuve (« Le passage... », *op. cit.*, p. 197). Des exemplaires datant du VII^e siècle apr. J.-C. ont toutefois été découverts aux Kellia et à Bawīt.

La vaisselle de cuisine est représentée par un bord de grand couvercle à ressaut interne marqué⁹¹ [fig. 43], en pâte alluviale, et par un bord de bassin à lèvres triangulaires rainurées, à décor incisé externe [fig. 44], en pâte alluviale à engobe clair épais⁹².

L'ensemble de la documentation est homogène comme pour le secteur 2. Il indique une occupation de ce secteur à partir de la fin du VI^e siècle apr. J.-C. jusque dans la première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

SECTEUR N^o 4

Enfin, un quatrième secteur, inconnu jusqu'ici, a pu être repéré dans la falaise qui surplombe le *bi'r* (N 29°28.203' ; E 32°26.794'). Situé à une altitude de 81 m, mais plus ou moins dans le même niveau de terrasses que l'ermitage du secteur 3, il devait, autrefois, être relié à ce dernier par un sentier, aujourd'hui perdu sous les blocs de grès. C'est un aménagement fruste dans une cavité naturelle, un auvent de roche, dont la façade, construite en pierres sèches, sans mortier ni *mouna*, est orientée vers le NE [fig. 45]. Le seul élément construit à l'intérieur de cette cellule semble avoir été un placard installé dans le mur de pierre [fig. 46]. En l'absence de fragments de céramique aux alentours, on peut conclure qu'il s'agit d'un lieu de retraite temporaire, plutôt que d'un habitat permanent.

« LES INSCRIPTIONS DE G. WILKINSON ⁹³ »

Il s'agit d'un groupe d'inscriptions gravées sur deux blocs en grès voisins [fig. 47] situés au NW des ruines de la structure principale d'Abū Darāğ (N 29°28.218' ; E 32°27.036'), dont une seule est mentionnée par A.L. Fontaine⁹⁴. De ces inscriptions, fort érodées et fragmentaires, deux seulement sont lisibles :

21 [fig. 48 ; fig. 49]

À 120 cm du sol, sur la face NE du premier des deux rochers. Haut. texte : 11 cm ; long. : 7 cm ; haut. lettres : 2,5 cm 3 lignes ; incomplet. Incision ou piquetage profond.

⁹¹ Ces couvercles sont fréquemment découverts lors des fouilles de Tebtynis dans les niveaux datés du VI^e siècle apr. J.-C. et du début de l'époque arabe.

⁹² Les récipients de type bassin avec décor incisé externe – ce qui est le cas de notre exemplaire – appartiennent à

une famille très courante de la période byzantine jusque dans les premiers siècles de l'époque arabe. Cf. Chr. VOGT, « Les céramiques omeyyades... », *op. cit.*, p. 252 et pl. 8.

⁹³ Les notes du voyage entrepris par Wilkinson dans cette région dans la première moitié du XIX^e siècle ne nous

sont connues que par E. Littmann qui les exploite dans son article « Nabatean Inscriptions... », *art. cit.* ; pour les inscriptions éditées ici, voir p. 27.

⁹⁴ A.L. FONTAINE, « Les ruines... », *art. cit.*, p. 68.

Θεω[. . . /
οc	. .
εἰc	<i>un seul</i>

1. 1-2. On peut lire ici un des anthroponymes Θεώ[δωρ]οc, Θεω[δóκι]οc ou Θεώ[φιλ]οc, mais aussi Θεω[νεῖν]οc / Θεω[νῖν]οc. Le titre Θεω[τόκ]οc, écho possible, quoique tardif, de la polémique anti-nestorienne est également envisageable.

1. 3. εἰc peut être suivi, soit sur cette même ligne, soit sur une autre au-dessous, par Θεός⁹⁵.

22 [fig. 50 ; fig. 51]

À 3,50 m du sol, sur la face SE du second rocher. Haut. texte : 10 cm ; long. : 22 cm ; haut. lettres : 3 cm 1 ligne. Incision assez profonde ; érosion prononcée. Gréco-copte.

† εἰς Θεός	† <i>Un seul (est) Dieu!</i>
εθ . . αλαδαῖ
† ΛΜΕ	† <i>Ame.</i>

1. 2. La lecture de cette ligne est incertaine. À titre de conjecture, nous proposons d'y lire ἔθνη ἀλααί, « Gentils, gare! ».

1. 3. La paroi ne conserve aucun signe après l'épsilon. Le nom ΛΜΕ n'étant pas attesté dans les sources grecques, nous le considérons ici comme copte⁹⁶.

CONCLUSION

Quel est l'apport nouveau de ces données épigraphiques et céramologiques? Tout d'abord, la preuve de l'occupation des secteurs 2 et 3 entre la fin du VI^e siècle et la moitié du VII^e siècle. Cette fourchette chronologique, que l'analyse du mobilier céramique recommande comme exclusive, semble être confirmée par au moins un des documents épigraphiques abrités par l'ermitage du secteur 3, le *dipinto* n° 14 dont la minuscule cursive est typique de la fin de l'époque byzantine et du début de l'époque arabe. Les documents n°s 1, 2, 3 et 13 indiquent, quant à eux, que l'ermitage du secteur 3, et avec lui probablement la lauré entière, était occupé à un moment donné par des hellénophones, dont certains probablement non-Égyptiens. Or, à cette époque encore délicate pour l'équilibre confessionnel de l'Égypte que sont la fin du VI^e siècle et le début du VII^e siècle, et surtout dans la région du monastère de Saint-Antoine, haut lieu de combats juridictionnels entre chalcédoniens et non-chalcédoniens, comme on le verra par

⁹⁵ Sur cette formule, particulièrement répandue dans l'Orient chrétien, cf. E. PETERSON, *Heis Theos. Epigraphische formgeschichtliche und religionsgeschichtliche Untersuchungen*,

Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments 24, 1926; L. DI SEGNI, « "Heis Theos" in Palestinian Inscriptions », *SCI* 13, 1994, p. 94-115; W. HORNBURY, « A Proselyte's

Heis Theos Inscription Near Caesarea », *Palestinian Exploration Quarterly* 129, 1997, p. 133-137.

⁹⁶ Pour ses attestations, cf. M. HAsITZKA, *Namen...*, *op. cit.*, p. 9b.

la suite, nous serions fondé à supposer que l'usage du grec et surtout l'anthroponymie grecque non-égyptienne indiquent une occupation melkite⁹⁷.

En effet, depuis plusieurs décennies, la recherche s'accorde à affirmer qu'à partir du règne de Justinien (527-565)⁹⁸ jusqu'à la fin du VIII^e siècle – quand, soutenus par le patriarche monophysite Jean IV (777-799), des moines coptes, déguisés en Bédouins, s'infiltrèrent dans le monastère, tenu par les « melkites chalcédoniens⁹⁹ », et dérobent les reliques de saint Jean le Petit afin de les rapporter à Scété¹⁰⁰ –, le couvent de St-Antoine se trouve presque exclusivement entre les mains des melkites¹⁰¹. Cela impliquerait que l'allégeance byzantine du monastère aurait duré plus longtemps que dans les autres établissements monastiques de l'Égypte, si l'on croit al-Maqrīzī qui rapporte que, peu après la conquête arabe, les monophysites investissent tous les monastères du pays¹⁰². Plus encore, la juridiction melkite sur St-Antoine semblerait – si l'on suit les auteurs modernes – se perpétuer au-delà du patriarcat de Marc II (799-819), patriarche melkite d'Alexandrie, qui obtient, selon le même al-Maqrīzī¹⁰³, la restitution de tous les monastères melkites occupés au début de l'époque arabe par les monophysites. Les deux siècles et demi de tutelle melkite sur le couvent que l'on évoque seraient interrompus par une seule occupation monophysite, autour de 743, date à laquelle le futur patriarche anti-chalcédonien Michel I^{er} (743-767) quitte St-Antoine pour le monastère de St-Macaire¹⁰⁴. La chronologie des changements juridictionnels de St-Antoine semble toutefois être différente.

Tout d'abord, le couvent en tant que tel n'est pas attesté de manière explicite avant 615¹⁰⁵. Dans la seconde moitié de cette année, le patriarche melkite Jean V l'Aumônier (612-619) envoie l'hégoumène du monastère de St-Antoine, Anastase, en compagnie de Théodore, évêque d'Amathonte, et de Grégoire, évêque de Rhinocolura, pour libérer, contre d'importantes

97 Nous nous bornons ici à renvoyer aux fines remarques de T. ORLANDI, « Le traduzioni dal greco e lo sviluppo della letteratura copta », dans P. Nagel (éd.), *Graeco-Coptica. Griechen und Kopten im byzantinischen Ägypten*, Halle, 1984, p. 203; *id.*, « Coptic Literature », dans B.A. Pearson, J.E. Goehring (éd.), *The Roots of Egyptian Christianity*, Philadelphie, 1986, p. 74. Elles apportent au remarquable article d'E. Wipszycka, « Le nationalisme a-t-il existé dans l'Égypte byzantine? », *JJP* 22, 1992, p. 83-128 (= *ead.*, *Études sur le christianisme dans l'Égypte de l'Antiquité tardive, Studia ephemeridis Augustinianum* 52, 1996, p. 9-61) les nuances nécessaires pour la juste compréhension des équilibres linguistiques et de leurs enjeux en Égypte, entre la fin du VI^e et le début du VII^e siècle.

98 À propos du couvent, J. Leroy, affirmait que « ses premiers occupants furent non des monophysites, mais des moines

grecs (melkites) » (*Moines et monastères du Proche-Orient*, Paris, 1958, p. 48). Cette assertion semble découler de la tradition qui fait remonter la fondation du monastère de St-Antoine, comme celle de Ste-Catherine, à l'époque justinienne (527-565). Pour une discussion critique de cette légende, cf. M. MARTIN, « Abou Darag... », *art. cit.*, p. 184, n. 2. Selon Abū Šāliḥ, c'est sous Julien l'Apostat que le monastère est fondé, cf. B.T.A. EVETTS, *The Churches and Monasteries of Egypt and Some Neighbouring Countries Attributed to Abū Šāliḥ, the Armenian*, Oxford, 1895, p. 161; cf. aussi H.R. FEDDEN, « A Study of the Monastery of Saint Antony in the Eastern Desert », *BFA* 5/1, 1937, p. 20, 21, 26; O.F.A. MEINARDUS, *Monks and Monasteries of the Egyptian Deserts*, Le Caire, 1992, p. 5.

99 መለከውያን ከሐቲደናውያን (*Le synaxaire éthiopien. Les mois de Sané, Hamlé, Nabaṣé et Pâguemên III. Mois*

de Nabaṣé et Pâguemên, éd. et trad. I. Guidi, S. Grébaud, *PatrOr* 9, Paris, 1913, p. 419).

100 *Ibid.*, p. 419-421.

101 Cf. H.R. FEDDEN, « A Study... », *art. cit.*, p. 30-32; J. DORESSE, « Nouvelles études sur l'art copte: les monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul », *CRAIBL* 1951, p. 269; O.F.A. MEINARDUS, *Monks...*, *op. cit.*, p. 7; *id.*, « Dayr Anbā Anṭūniyūs », dans *CoptEnc* 3, p. 720a.

102 *Ḍikr qibṭ Miṣr wa-dyānātuhum al-qadīma* IV, édit. F. Wüstenfeld, *Macrizi's Geschichte der Copten. Aus den Handschriften zu Gotha und Wien mit Übersetzung und Anmerkungen*, AAWG 3, 1847, p. 21.

103 *Ibid.*, éd. cit., p. 23.

104 *Le synaxaire arabe jacobite (rédaction copte). II Les mois de Hatour et de Kihak*, éd. et trad. R. Basset, *PatrOr* 3, 1909, p. 259.

105 Voir *supra*, n. 98.

sommes d'argent, des chrétiens faits prisonniers à Jérusalem par les Perses¹⁰⁶. A.J. Butler a pu discuter la possibilité de reconnaître dans le monastère dont Anastase est hégoumène¹⁰⁷ un autre couvent dédié à saint Antoine, décrit par Abū Šālih¹⁰⁸ et situé à proximité de Qift. Cette hypothèse est formellement infirmée par une autre version de la *Vie de Jean l'Aumônier* que celle suivie par Butler (qui se fonde manifestement sur Léontios de Néapolis), laquelle nomme Anastase ὁ τοῦ ὄρους τοῦ μεγάλου Ἀντωνίου καθηγούμενον¹⁰⁹. Le fait est que c'est cet événement qui a déterminé la majorité des historiens à affirmer l'obédience melkite de St-Antoine mais aussi à l'extrapoler. Seul M. Martin fait exception qui, soulignant « la position très spéciale de Jean l'Aumônier dans l'église copte », met en doute l'appartenance d'Anastase à l'Église melkite¹¹⁰. Son argument – la présence dans la délégation dépêchée à Jérusalem d'« un abbé de l'Ennaton, centre farouchement monophysite » – est fondé sur une méprise. En effet, un certain Ktésippos – c'est sans aucun doute à lui qu'il est fait allusion – vraisemblablement économe¹¹¹ du monastère de l'Ennaton (ὁ τὰ τοῦ Ἐννάτου μοναστήρια διέποντα τότε¹¹²) – la version métaphrastique de la *Vita* de Jean V passe sous silence le nom du monastère et donc la confession de Ktésippos qui, au x^e siècle, pouvait jeter une lumière discutable sur l'orthodoxie du patriarche – est envoyé par Jean l'Aumônier à Jérusalem avec la double mission d'évaluer les dégâts produits par l'occupant perse et de distribuer argent, denrées et vêtements à la population chrétienne en détresse, notamment aux pauvres. Seulement, la délégation de ce personnage, par ailleurs inconnu, est différente de celle dont sont chargés les évêques d'Amathonte et de Rhinocolura et l'hégoumène de St-Antoine¹¹³. Si le patriarche melkite lui confie cette mission, c'est qu'il est davantage un θεοφιλέστατος ἀνὴρ – comme le nomme le panégyriste, chalcédonien au demeurant, de Jean¹¹⁴ – qu'un « farouche monophysite ». D'ailleurs, l'association entre le fameux monastère (ou, plutôt, fédération de monastères, du moins au premier millénaire) de l'Ennaton et la cause monophysite doit être nuancée, notamment pour la seconde moitié du vi^e siècle, quand l'opposition à Chalcedoine semble céder¹¹⁵. Il convient donc de s'en tenir à la vraisemblance : si l'évêque d'Amathonte est chalcédonien, celui de Rhinocolura (siège épiscopal dépendant d'Alexandrie¹¹⁶) doit également l'être, de même que le hégoumène de St-Antoine.

¹⁰⁶ Cf. SYMÉON MÉTAPHRASTE, *Vita et conversatio S. patris nostri Joannis Alexandriae archiepiscopi cognomine Eleemosynarii*, PG 114, col. 901; *Acta Sanctorum*, II (janvier), Anvers, 1643, p. 518b; H. DÉLEHAYE, « Une vie inédite de saint Jean l'Aumônier », *AnBoll* 45, 1927, p. 23; G. MACAIRE, *Histoire de l'Église d'Alexandrie, depuis Saint Marc jusqu'à nos jours*, Le Caire, 1894, p. 224; A.J. BUTLER, *The Arab Conquest of Egypt and the Last Thirty Years of the Roman Dominion*, Oxford, 1902, p. 67-68; P. VAN CAUWENBERGH, *Étude sur les moines d'Égypte depuis le Concile de Chalcedoine (451) jusqu'à l'invasion*

arabe (640), Paris-Louvain, 1914, p. 74, n. 1; A. ELLI, *Storia della Chiesa copta*, I, *L'Egitto romano-bizantino e cristiano. Nascita e splendore del cristianesimo egiziano*, Le Caire-Jérusalem, 2003, p. 349, n. 84.

¹⁰⁷ A.J. BUTLER, *The Arab Conquest...*, *op. cit.*, p. 68, n. 1.

¹⁰⁸ B.T.A. EVETTS, *The Churches...*, *op. cit.*, p. 159-162, 280.

¹⁰⁹ H. DÉLEHAYE, « Une vie inédite... », *loc. cit.*

¹¹⁰ M. MARTIN, « Abou Darag... », *art. cit.*, p. 185, n. 2.

¹¹¹ Cf. aussi J. GASCOU, « Enaton », dans *CoptEnc* 3, p. 957a.

¹¹² H. DÉLEHAYE, « Une vie inédite... », *loc. cit.*

¹¹³ Cf. SYMÉON MÉTAPHRASTE, *Vita...*, *loc. cit.*; *Acta Sanctorum*, *loc. cit.*; H. DÉLEHAYE, « Une vie inédite... », *loc. cit.*; voir aussi A. ELLI, *Storia...*, *loc. cit.*

¹¹⁴ H. DÉLEHAYE, « Une vie inédite... », *loc. cit.*

¹¹⁵ Sur cette question, voir J. GASCOU, « Enaton », *art. cit.*, p. 957.

¹¹⁶ Cf. É. AMÉLINEAU, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1893, p. 404.

Quelques années seulement plus tard, en 621, le monastère est cependant monophysite. Le prouve sans conteste un texte anonyme copte transmis en arabe – que la critique, jusqu'à M. Martin, a passé sous silence – qui relate la christianisation des juifs de Tomei¹¹⁷. Après leur conversion par un moine de St-Antoine, présent à Tomei pour faire des achats pour le monastère, les habitants juifs de cette petite bourgade de la Basse Égypte, dans le diocèse de Tarābia – apprenons-nous –, se font baptiser au fameux couvent de la mer Rouge. L'évènement est situé par l'écrit « quelque temps »¹¹⁸ avant la mort d'Andronic, laquelle intervient le 16 janvier 622 (c'est la date livrée par Sévère d'Ašmūnayn¹¹⁹ et adoptée par la majorité des historiens¹²⁰). La manière dont l'auteur anonyme évalue les périodes de temps laisse croire que l'empereur meurt quelques mois seulement après les faits racontés, ce qui daterait ces derniers de l'automne de l'année 621, au mois de Thoout plus exactement. En effet, l'évêque de Tomei et d'Ašmūn, qui célèbre le baptême, reçoit les convertis le 18 du mois de Thoout, « le second jour de la fête de la Croix »¹²¹, soit le 29 septembre du calendrier grégorien. La fête en question est le *ʿid al-ṣalīb* copte, célébré les 17, 18 et 19 Thoout.

Il ressort de ces deux sources littéraires que, pendant les six ans qui séparent les deux évènements, le couvent a changé d'allégeance, devenant monophysite. Le fait ne surprend guère sachant, d'une part, les exactions subies par la communauté melkite pendant les dix ans d'occupation¹²² et, d'autre part, le penchant du pouvoir sassanide pour le monophysisme. Sébéos nous transmet le récit d'un concile réuni par Khosrow II dans les années suivant la

117 N'ayant pu consulter aucun des trois manuscrits sur lesquels se fonde l'étude de R. Griveau qui résume cet écrit (voir *infra* la référence), nous ne donnons pas ici la translittération du toponyme « Tomei ». Il pourrait s'agir du village qu'É. Amélineau appelle Ṭamūya (du copte ṬΑΜΜΩΟΥ) et qu'il situe, sans plus de précision, dans le district d'al-Sinbillāwīn, province d'al-Daqahliyya (*La géographie...*, *op. cit.*, p. 477-478). Les cartes de 1909 du Survey Department placent ce village, dont le nom exact, au début du xx^e siècle, est Ṭummāy al-Zahāyra, à 4 km N d'al-Sinbillāwīn (*Atlas of Egypt Compiled at the Offices of the Survey Department. Scale 1: 50,000, I [Lower Egypt]*, Le Caire, 1914, n° 54). Ašmūn, qui dépendait – nous dit le texte – du même diocèse de Tarābia (du copte ṬΑΡΑΒΙΑ), serait alors distant de 83 km (sur Ašmūn, anciennement ḠΜΟΥΜΙ, aujourd'hui dans la province de la Minūfiyya, cf. É. AMÉLINEAU, *La géographie...*, *op. cit.*, p. 182). Si cette identification de « Tomei » est exacte, la distance que

les moines de St-Antoine auraient parcourue pour s'approvisionner (cf. R. GRIVEAU, « Histoire de la conversion des juifs habitant la ville de Tomei, en Égypte, d'après d'anciens manuscrits arabes », *ROC* 13, 1908, p. 301) devient invraisemblable : ce village de Ṭummāy se trouve à 238 km à vol d'oiseau du monastère. R. Griveau, quant à lui, situe « Tomei » près de Bilbays (*ibid.*, p. 300, n. 2), sans toutefois préciser sa source toponymique. Dans ce cas, les moines auraient emprunté la route côtière de Clysma. Enfin, Yāqūt mentionne un Ṭamwayh situé, quant à lui, plus près d'Ašmūn, à côté de Ḥulwān, de l'autre côté du Nil (دير طَمُوَيْه وطمُوَيْه قرية بالمغرب من النيل بمصر بازاء موضع يقال له حلوان F. WÜSTENFELD, *Jacut's geographisches Wörterbuch*, II, Leipzig, 1867, p. 674). Cette identification permettrait de délimiter de manière plus satisfaisante l'étendue du diocèse de Tarābia – mais non sa localisation – et, surtout, rendrait le voyage des moines du couvent plus vraisemblable. Ceux-ci auraient emprunté la route caravanière qui servait

de coutume à l'approvisionnement du monastère – celle du Wādī 'Araba –, mais, au lieu de continuer jusqu'à Banī Suwayf, ils auraient dévié, à partir de Bi'r 'Araḏa, vers al-Maymūn, d'où ils auraient atteint la zone de Ḥulwān après 70 km.

118 R. GRIVEAU, « Histoire... », *art. cit.*, p. 310.

119 *Histoire des patriarches de l'Église copte d'Alexandrie*, éd., trad. angl. et notes B. Evetts, *PatrOr* 1/4, 1907, p. 486.

120 En revanche, A. Elli, *Storia...*, *op. cit.*, p. 356-357, situe le décès d'Andronic le 3 janvier 623.

121 R. GRIVEAU, « Histoire... », *art. cit.*, p. 307.

122 Il est même possible que Georges I^{er}, successeur de Jean V au patriarcat melkite d'Alexandrie, n'ait pas résidé en Égypte; cf. A. ELLI, *Storia...*, *op. cit.*, p. 356, n. 109. De la destinée de l'Église melkite pendant l'occupation perse, fort peu est connu. Voir néanmoins A.J. BUTLER, *The Arab Conquest...*, *op. cit.*, p. 90.

prise d'Alexandrie (619), à la fin duquel le schah déclare sans ambigüité : « Que tous les chrétiens qui sont sous mon pouvoir aient la foi des Arméniens »¹²³. Les informations livrées par le chronographe arménien – intégrées dans « la réponse à la lettre arrivée en Arménie de la part de Constantin, empereur des Grecs, qu'ont écrite les évêques d'Arménie et le catholicos Nersès (...) »¹²⁴ – n'ont pas à être suspectées de confessionnalisme. À al-Ruhā, en Syrie, d'après *al-Mağmū' al-mubārak* d'Ibn al-Makīn, Khosrow II impose aussi le passage des chalcédoniens au monophysisme¹²⁵.

Il serait légitime de présumer que la mutation juridictionnelle subie par le couvent a affecté l'ensemble de la « Montagne de saint Antoine » – comme on nommait à l'époque médiévale le massif du Ġalāla – donc non seulement les monastères de St-Antoine et St-Paul, mais aussi tous les établissements anachorétiques ou semi-anachorétiques connus à l'heure actuelle dans les Ġalāla Nord et Sud (la laure d'Abū Darag, les ermitages de Bi'r Biḥīt et de Wādī Ḥaraza, les deux ermitages du Wādī Umm 'Inaba, auxquels pourraient s'ajouter des établissements à 'Ayn Barda, Bi'r Qiṣayb et Bi'r al-Ma'īn¹²⁶). En tout état de cause, les documents épigraphiques d'Abū Darag semblent être le reflet de ce changement de juridiction dans lequel le monastère de St-Antoine a pu entraîner la constellation d'établissements érémitiques du Ġalāla au cours de l'occupation perse de 619-629¹²⁷.

Émerge alors une première esquisse de l'histoire de la laure d'Abū Darag que nous proposons à titre d'hypothèse. À l'instar du monastère de St-Antoine (auquel le *dipinto* n° 14 pourrait faire allusion), celle-ci est occupée pendant la deuxième décennie du VII^e siècle par une communauté melkite. Les inscriptions coptes pourraient remonter à une phase ultérieure d'occupation du site sous l'administration sassanide, qui, elle, serait monophysite. La superposition, par endroits, des badigeons et des couches épigraphiques ou décoratives, de même que l'état général des parois, caractérisé par le remploi¹²⁸, suggèrent que les auteurs de ces documents ont dû être des occupants permanents des lieux. Enfin, la restauration melkite sous Cyr réimposa le credo

¹²³ *Histoire d'Héraclius par l'évêque Sebēos*, trad. Fr. Macler, Paris, 1904, p. 116; cf. aussi A.J. BUTLER, *The Arab Conquest...*, *op. cit.*, p. 64-66.

¹²⁴ *Histoire d'Héraclius...*, *op. cit.*, p. 112.

¹²⁵ *Apud* A.J. BUTLER, *The Arab Conquest...*, *op. cit.*, p. 135, n. 1.

¹²⁶ L'unité de cet ensemble de sites avait déjà été signalée par J. Dorese, même s'il ne connaissait que trois des installations du Ġalāla (« Nouvelles études... », *art. cit.*, p. 268). Les seules descriptions que nous ayons de ces établissements, nous les devons aux membres de la Société d'études historiques et géographiques de l'isthme de Suez : A.L. FONTAINE, « Exploration dans l'ouadi Arabah. Aïn Barda, ses vestiges d'habitats anciens », *BSES* 5, 1953-1954,

p. 59-88; *id.*, « Communication à la neuvième assemblée générale de la Société d'études », *BSES* 5, 1953-1954, p. 260-265; *id.*, « Le monachisme copte et la Montagne de St Antoine », *Bulletin de l'Institut d'études coptes*, 1958, p. 3-30; F. BISSEY, R. CHABOT-MORISSEAU, « Notes de voyages sur l'ouadi Arabah. Ruines de constructions chrétiennes dans les branches est et ouest de l'ouadi Hannaba », *BSES* 5, 1953-1954, p. 155-160; J. DAUMAS, Ch. LAROCHE, « Ascension du Gêbel Lahram (1271 m.), point culminant du massif montagneux du Galala el Bahariya ou Galala Nord », *BSES* 1, 1947, p. 40; M. MARTIN, « Abou Darag... », *art. cit.*, p. 175-176, n. 7. Les ermitages chrétiens du massif du Ġalāla font actuellement l'objet d'un programme de recherche mené par Victor Ghica dans

le cadre de la mission « Wādī Araba » de l'Ifao, dirigée par Yann Tristant. Le programme s'attache à l'étude diachronique de ces établissements et vise à établir la dynamique du développement du monachisme érémitique de tradition antonienne dans les Ġalāla Nord et Sud et dans le Wādī 'Araba et ses affluents.

¹²⁷ Nous suivons ici les dates proposées par R. ALTHEIM-STIEHL, « Persians in Egypt », dans *CoptEnc* 6, p. 1938a-1941a; *id.*, « The Sasanians in Egypt. Some Evidence of Historical Interest », *BSAC* 31, 1992, p. 87-96; voir aussi L.S.B. MACCOULL, « Coptic Egypt during the Persian Occupation. The Papyrological Evidence », *SCO* 36, 1986, p. 307-313.

¹²⁸ Voir dans le même sens M. MARTIN, « Abou Darag... », *art. cit.*, p. 178.

chalcédonien¹²⁹. C'est à l'une de ces deux périodes de juridiction melkite sur la « Montagne de saint Antoine » dans la première moitié du VII^e siècle que l'on pourrait attribuer les graffites n^{os} 1, 2, 3, 13 et probablement 22 aussi.

Les *dipinti* coptes n^{os} 16, 17 et 19 appellent une autre remarque. Le bohaïrique dans lequel ceux-ci sont rédigés, comme celui des graffites coptes de 'Ayn Suḥna, diffère, somme toute, assez peu du B5 des Kellia. L'élément allogène qui attire le plus l'attention est le possible G MEBI. Que le dialecte G corresponde ou non au bachmourique, il reste que ces trois documents sont vraisemblablement rédigés par des natifs du Delta. Se pose alors la question des rapports entre Scété, Nitrie et Kellia d'une part, et la montagne de Qulzūm d'autre part. Nous savons que les relations instaurées entre ces pôles monastiques au temps d'Antoine, de Macaire et d'Amoun ont bien résisté aux contingences historiques. La présence de documents bohaïriques ou voulus comme tels à Abū Darāḡ et à 'Ayn Suḥna confirme, s'il en était encore besoin, le fait que ces contacts sont encore d'actualité au milieu du VII^e siècle et dans la seconde moitié du IX^e siècle, date probable des graffites coptes de 'Ayn Suḥna¹³⁰.

Enfin, nous devons prendre aussi en considération, du moins à titre théorique, la possibilité que certaines parmi les inscriptions coptes du secteur 3 soient des témoignages du passage de pèlerins, moines ou non, en route vers le monastère de St-Antoine ou de retour vers Clysmā, et ayant connaissance de l'existence et de l'emplacement de ce site. Cette hypothèse nous paraît toutefois peu probable, compte tenu de la position de ces nids d'aigle, véritablement cachés dans la montagne, au point que bien des voyageurs, et des mieux informés, sont passés à côté en les ignorant et qu'il aura fallu attendre les prospections obstinées de A.L. Fontaine et de M. Martin pour les sortir de l'oubli.

¹²⁹ Cf. SÉVÈRE D'ĀŠMŪNAYN, *Histoire des patriarches de l'Église copte d'Alexandrie*, éd. cit., p. 490-493, p. 498; AL-MAQRĪZĪ, *Diḡr qibṭ Miṣr wa-dyānātubum al-qadīma* III, éd. cit., p. 20.

¹³⁰ M. ABD EL-RAZIQ, G. CASTEL, P. TALLET, V. GHICA, *Les inscriptions...*, *op. cit.*, p. 78, p. 79.

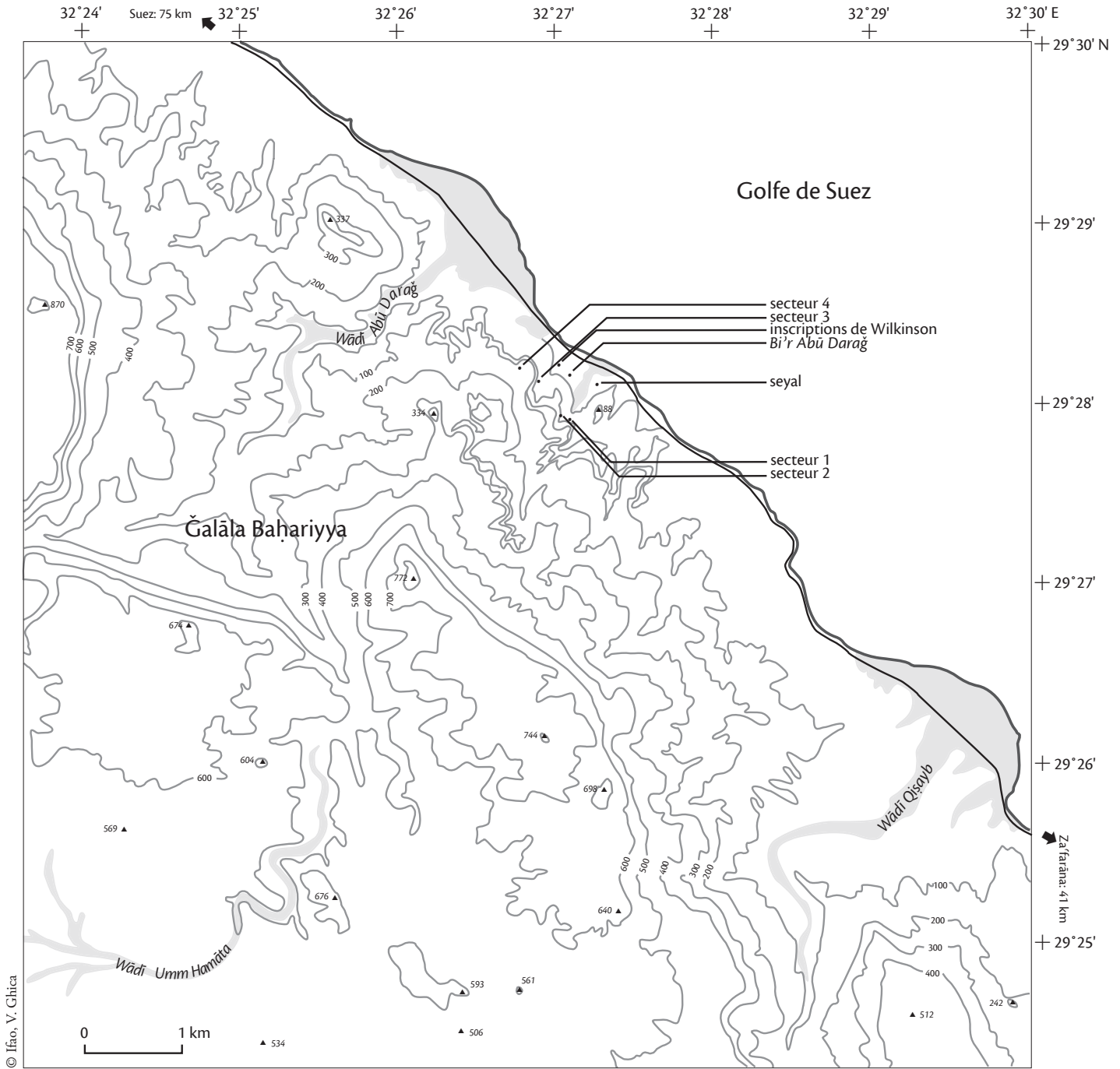


FIG. 1. Carte géographique de la région d'Abū Darāġ.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 2. Abri sous roche aménagé; vue NW.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 3. Fenêtre de l'abri sous roche.

© Ifao, V. Ghica



FIG. 4. Montant droit de la porte de l'abri.

© Ifao, V. Ghica



FIG. 5. Intérieur de l'abri sous roche.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 6. Les deux structures d'habitat du plateau; vue NE.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 7. Le point d'observation du plateau; vue E.

© Ifao, V. Ghica



FIG. 8. Première structure d'habitat du plateau ; vue NE.

© Ifao, V. Ghica

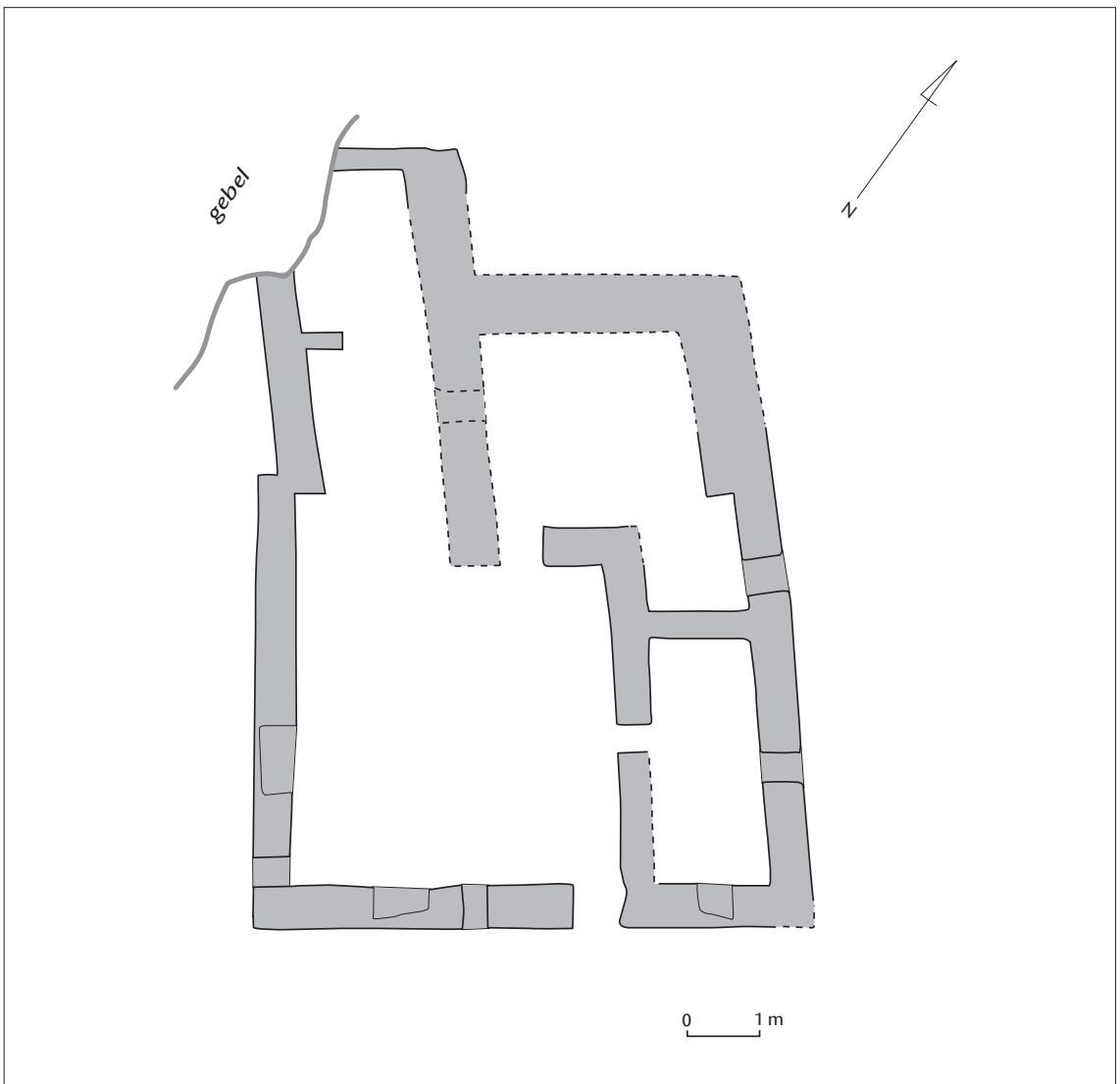


FIG. 9. Deuxième structure d'habitat du plateau ; vue NE.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 10. Mur SW de la deuxième structure d'habitat du plateau ; vue SW.



© Ifao, V. Ghica

© Ifao, V. Ghica



FIG. 12. Dépotoir de céramique du secteur 2.

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi

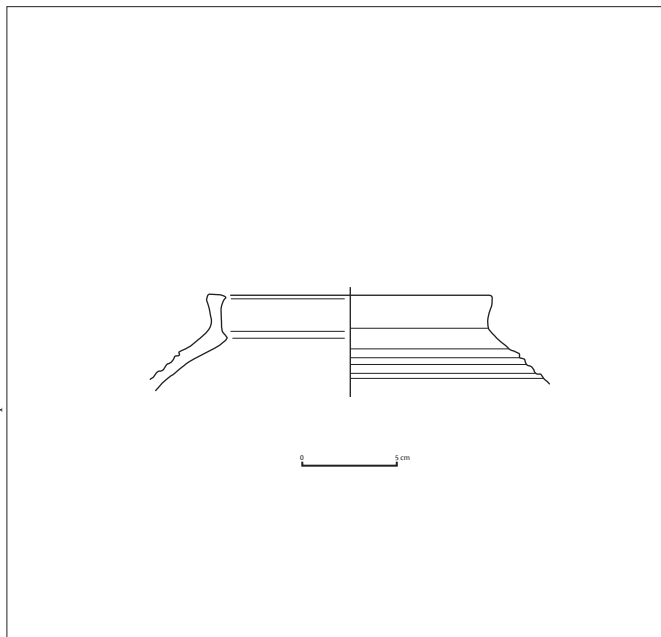
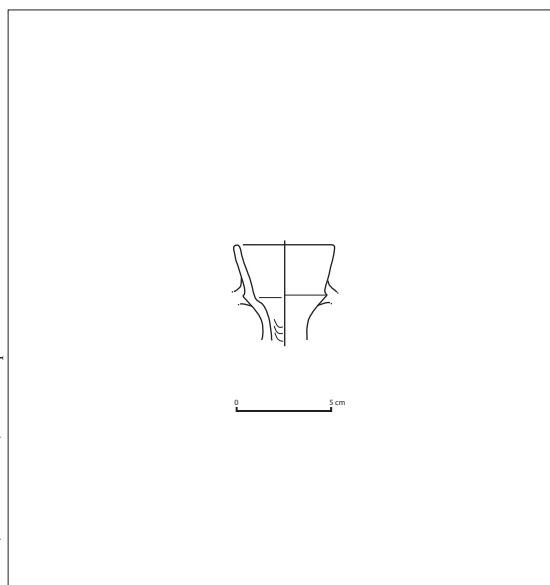


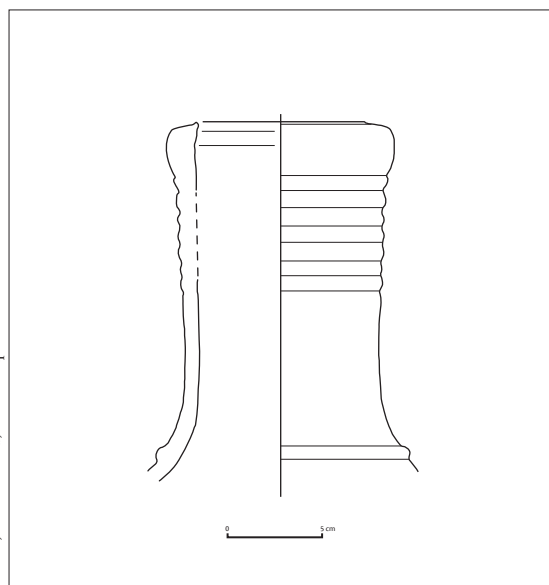
FIG. 13. Marmite en pâte alluviale. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi



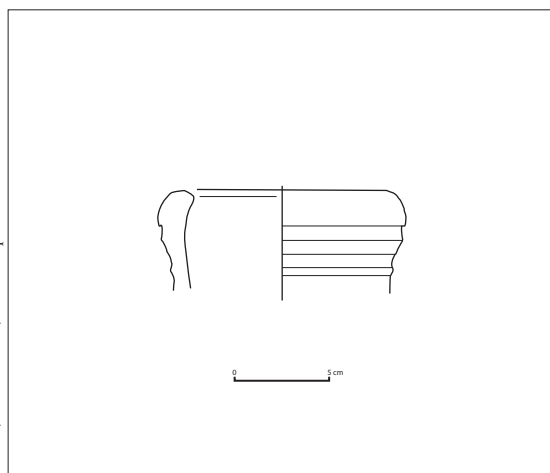
14

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi



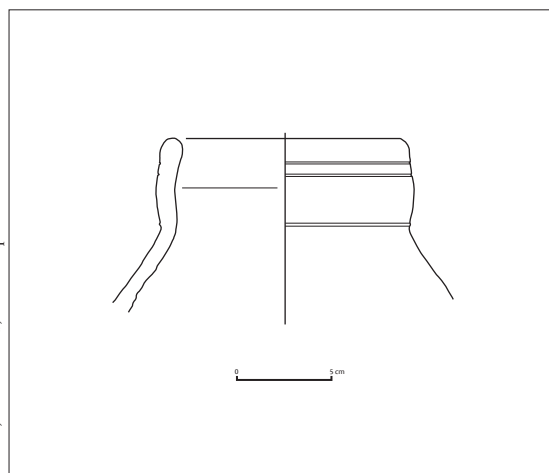
15

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi



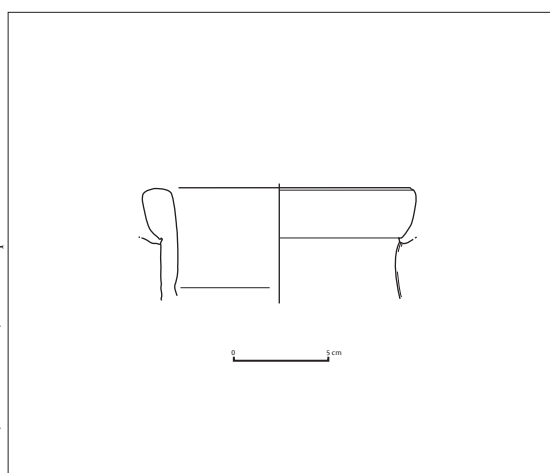
16

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi



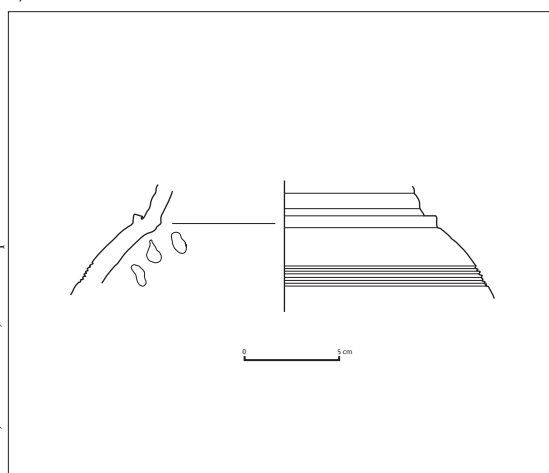
17

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi



18

© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi



19

FIG. 14. Gargoulette à anses en pâte alluviale sableuse à fin dégraissant végétal. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

FIG. 15. Amphore égyptienne en pâte alluviale apparentée à la famille des amphores « Egloff 167 ». Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

FIG. 16. Amphore égyptienne en pâte alluviale rouge apparentée à la famille des amphores « Egloff 167 ». Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

FIG. 17. Amphore égyptienne en pâte alluviale *Late Roman 5/6*. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

FIG. 18. Amphore importée d'origine indéterminée. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

FIG. 19. Amphore importée d'origine indéterminée. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.

© Ifao, V. Ghica

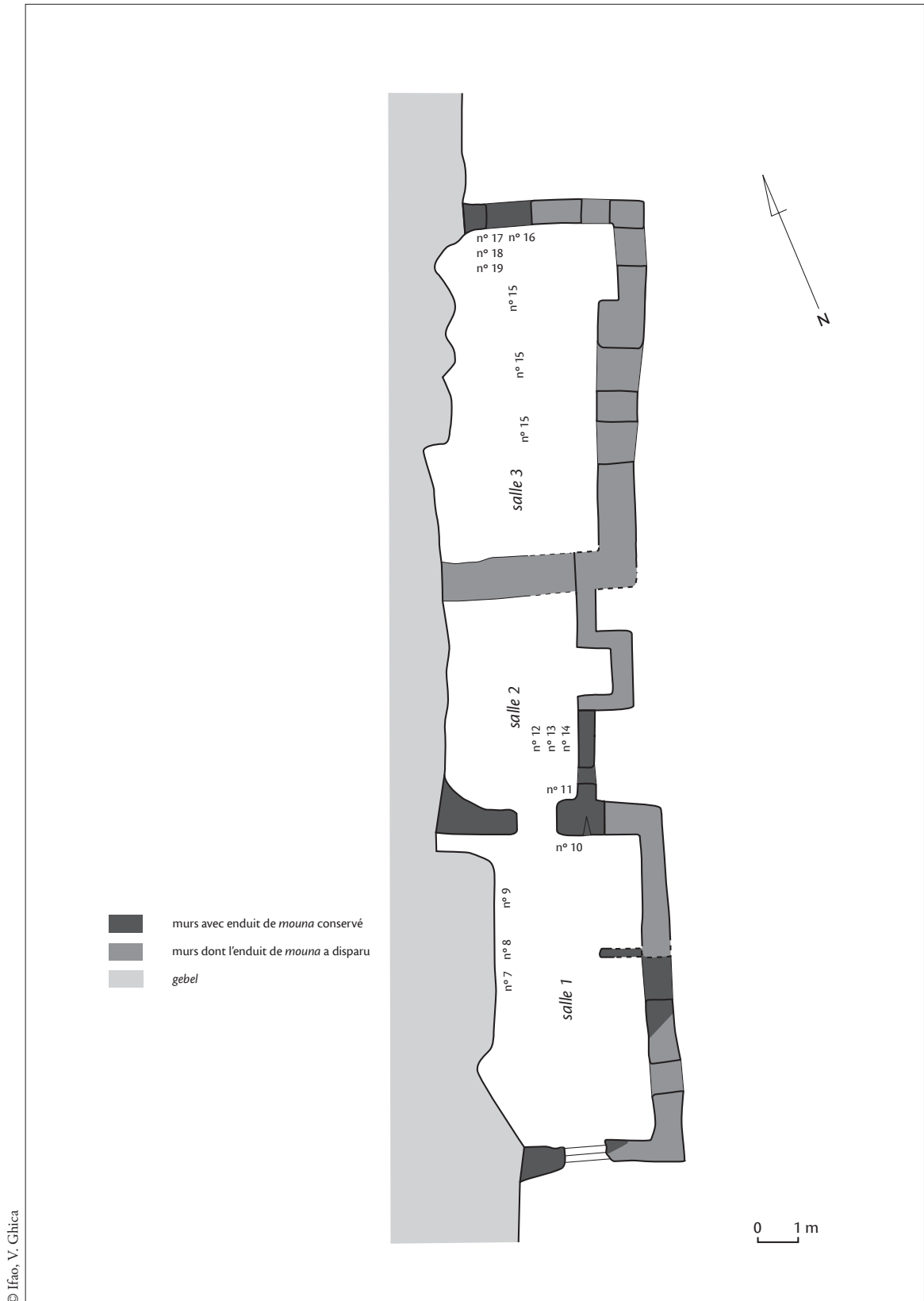


FIG. 20. L'ermitage rupestre du secteur 3 ; vue NW.

© Ifao, V. Ghica



FIG. 21. Détail du mur en pierres sèches ; vue W.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 22. Plan de l'ermitage du secteur 3.
Avec indication de l'emplacement des documents épigraphiques et iconographiques.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 23. La salle 1 vue par une cassure du mur d'entrée, avec, au fond, le mur qui la sépare de la salle 2.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 24. Les salles 2 et 3, avec, au milieu, la cloison en pierres sèches qui les sépare.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 25. Dalle de grès installée à côté de l'entrée.



© Ifao, V. Ghica

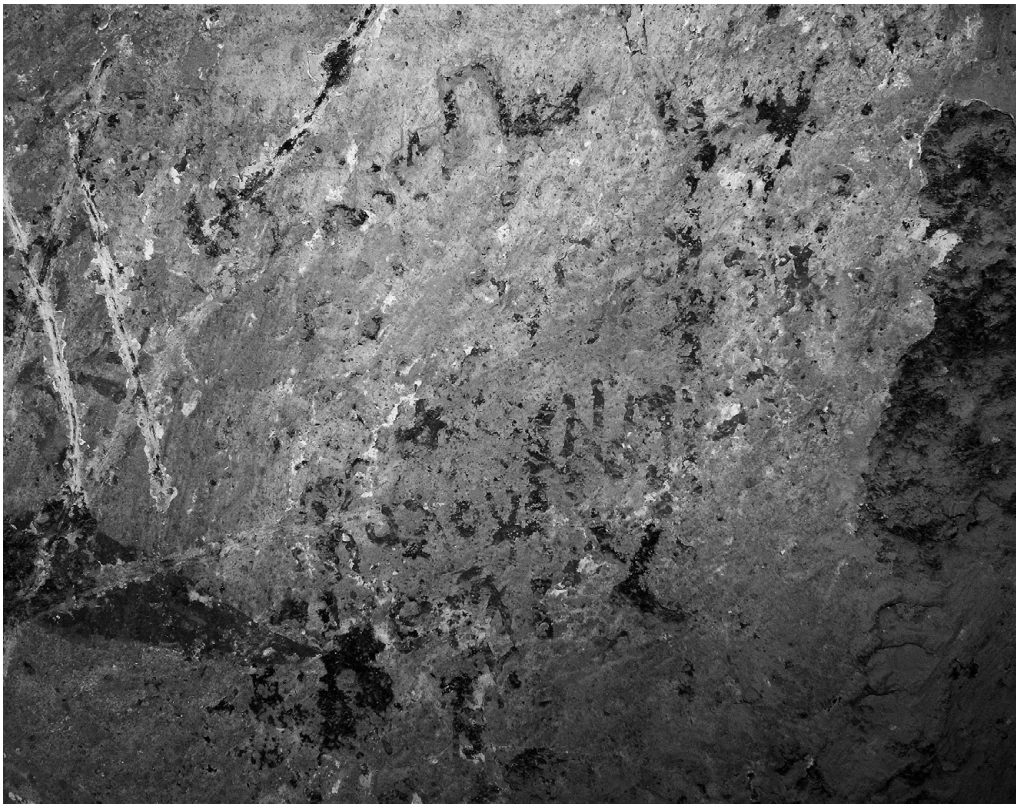
0 10 cm

Fig. 20. Dalle de grès sur laquelle sont gravés les graffiti n^{os} 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Les ermitages d'Abu Darag revisités.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 27. N° 7.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 28. N° 8.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 29. N° 9.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 30. N° 10.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 31. N° II.



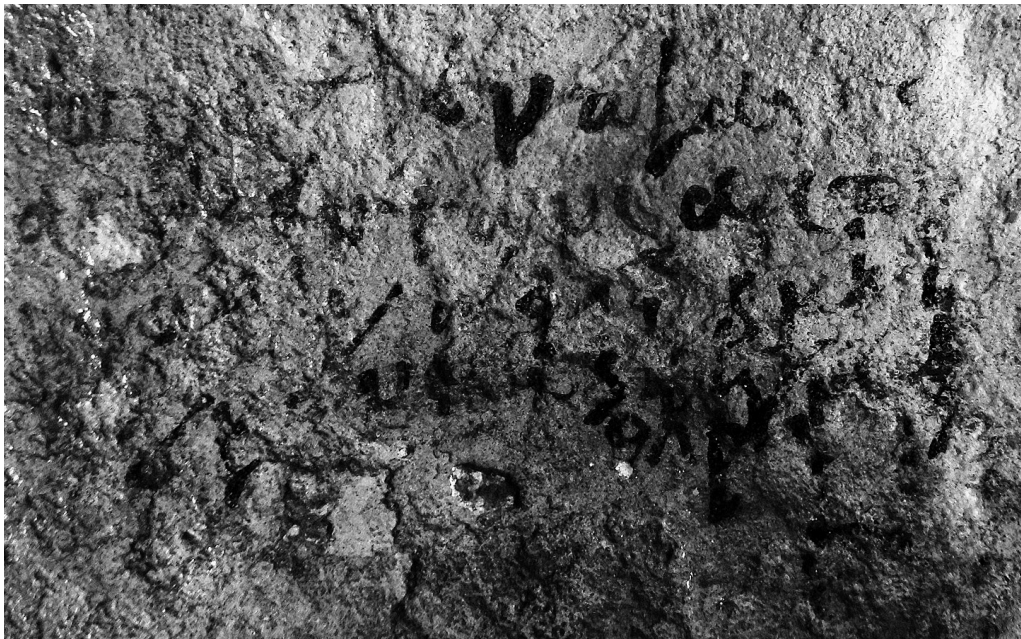
© Ifao, V. Ghica

FIG. 32. N° 12.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 33. N° 13.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 34. N° 14.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 35. N° 15.



© M. Martin

FIG. 36. Les inscriptions entourant la niche, telles qu'elles se présentaient il y a 40 ans.



© M. Martin

FIG. 37. N° 20.



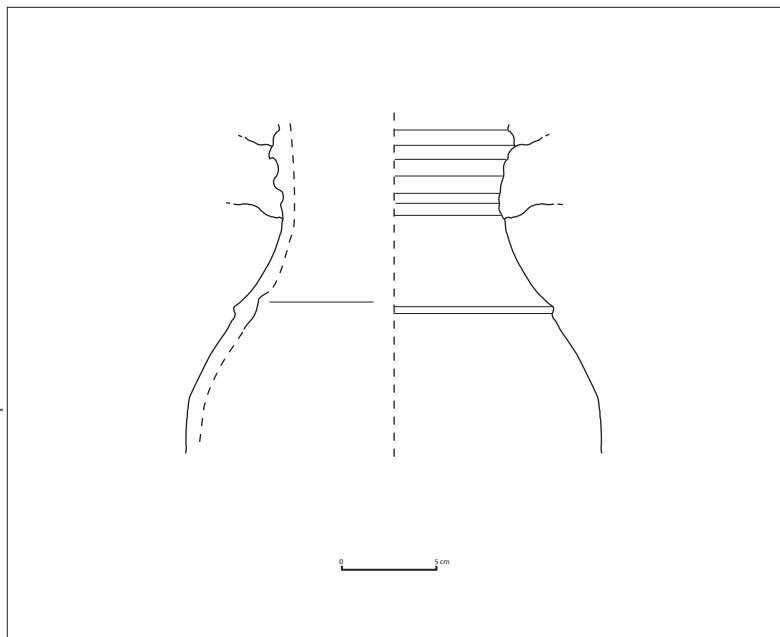
© Ifao, V. Ghica

FIG. 38. Céramiques en place, en contrebas de l'ermitage du secteur 3.



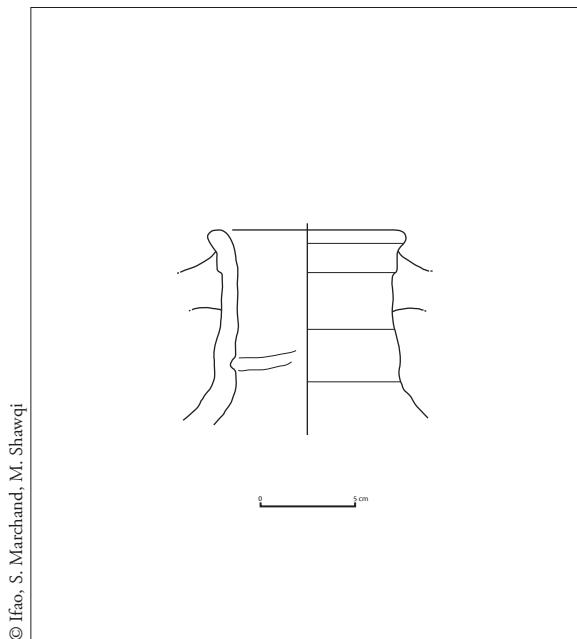
© Ifao, V. Ghica

FIG. 39. Céramiques ramassées aux environs de l'ermitage du secteur 3.



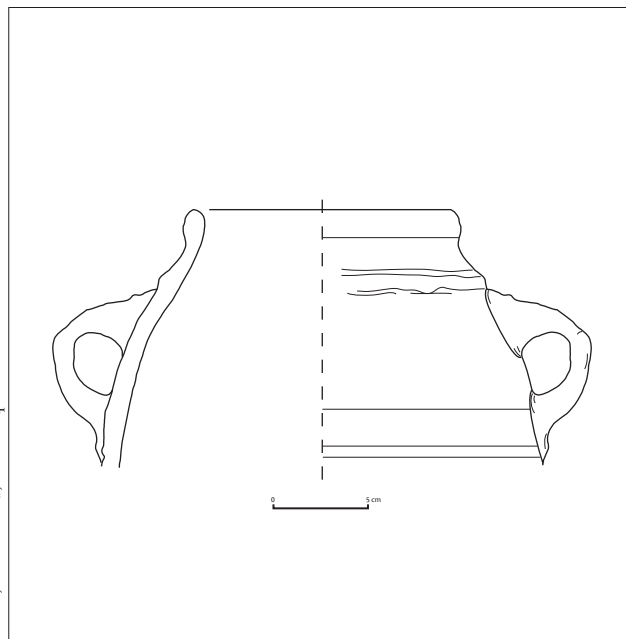
© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi

FIG. 40. Amphore égyptienne en pâte alluviale *Late Roman 7*. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.



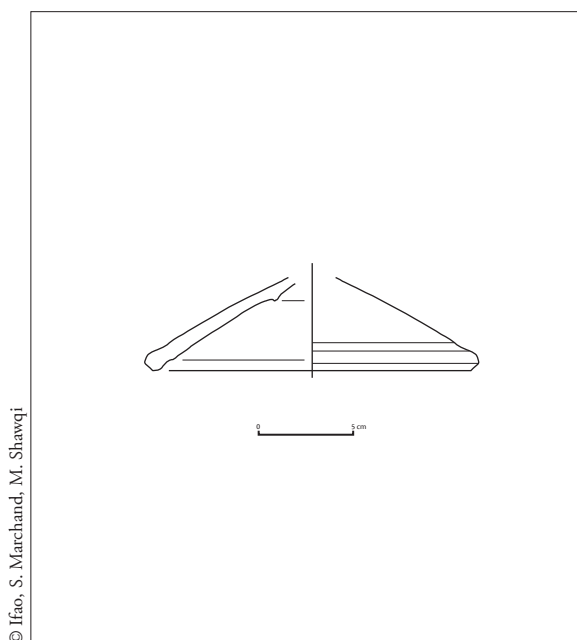
© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi

FIG. 41. Amphore importée *Late Roman 1*.
Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.



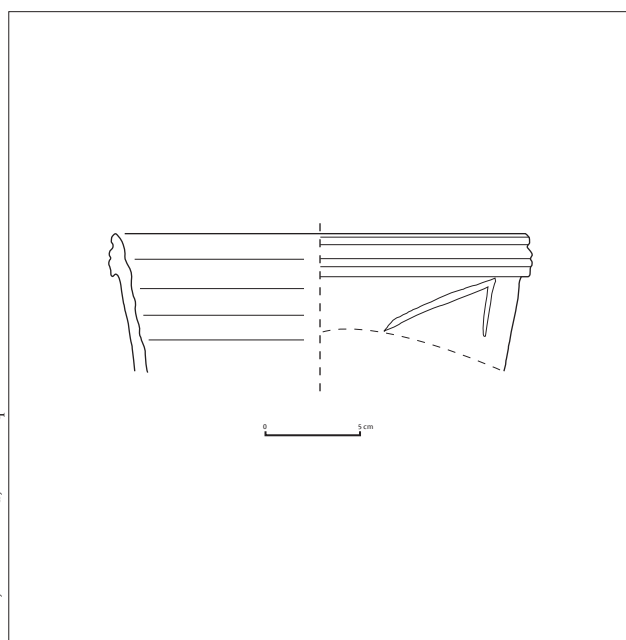
© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi

FIG. 42. Amphore importée *Late Roman 4*. Datation proposée :
première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.



© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi

FIG. 43. Couvercle en pâte alluviale. Datation proposée :
première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.



© Ifao, S. Marchand, M. Shawqi

FIG. 44. Bassin à décor incisé en pâte alluviale à engobe épais
beige. Datation proposée : première moitié du VII^e siècle apr. J.-C.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 45. L'abri sous roche aménagé du secteur 4; vue S.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 46. Le placard à l'intérieur de l'ermitage du secteur 4.



FIG. 47. Les deux blocs contenant des graffites, situés au NW des ruines de la structure principale d'Abū Darag.

© Ifao, V. Ghica



© Ifao, V. Ghica

FIG. 48. N° 21.



© Ifao, V. Ghica

FIG. 49. N° 21.

© Ifao, V. Ghica

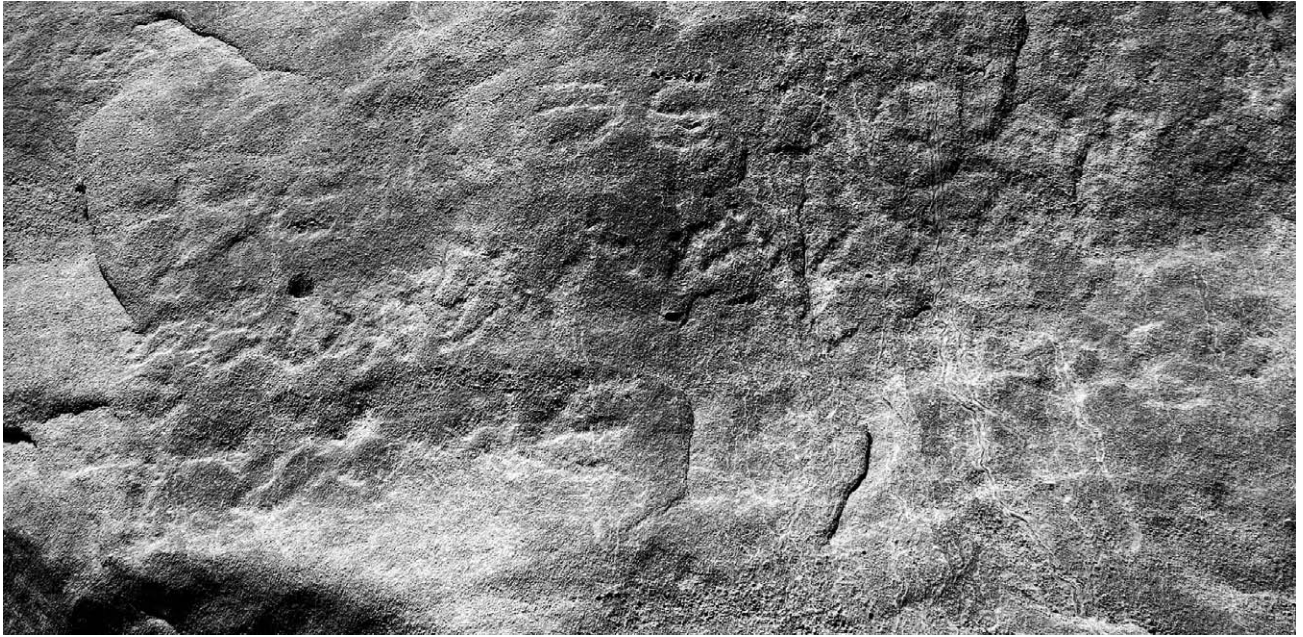


FIG. 50. N° 22.

© Ifao, V. Ghica

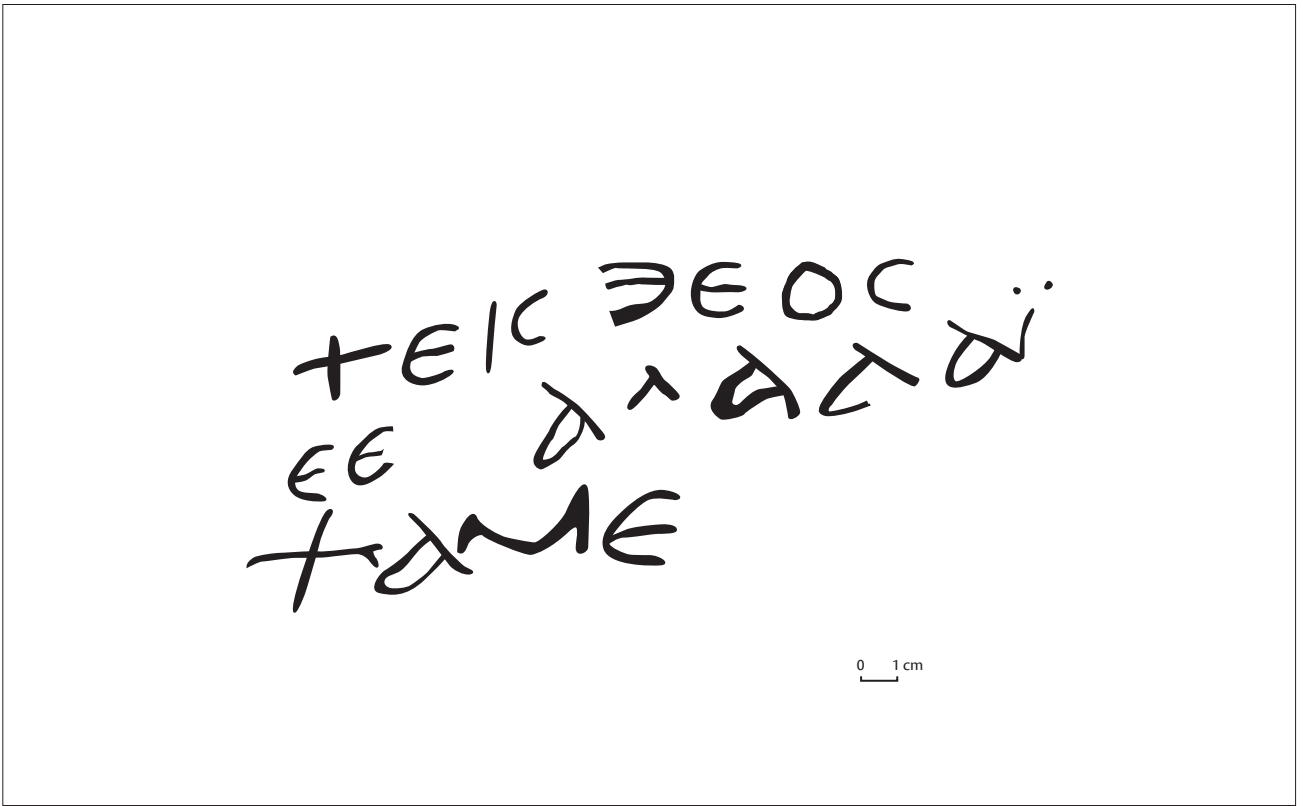


FIG. 51. N° 22.

